

A PROPOS DE QUELQUES AUTOGESTIONS A LA FRANÇAISE

Esquisses prospectives (*)

PAR

Olivier CORPET

L'institution et l'autogestion ne font pas bon ménage. De plus, si le concept d'institution est — d'après R. Lourau (1) — polysémique, équivoque et problématique, celui d'autogestion n'a rien à lui envier. Un article entier — ni même un livre — ne suffirait certainement pas pour lever toutes les ambiguïtés ni dénouer l'écheveau des multiples significations et interprétations possibles de l'un comme de l'autre de ces concepts. En revanche, il n'est pas nécessaire de gloser longuement pour montrer combien leur association peut être détonnante et déroutante : « autogérer les institutions », « instituer l'autogestion », voilà assurément de quoi provoquer des sueurs froides et développer des migraines chez tous ceux qui choisissent d'aller voir d'un peu plus près ce que ces deux propositions peuvent bien vouloir dire; et cela, non seulement à un niveau théorique mais également sur le terrain miné des pratiques.

(*) Cet article reprend — avec de nouveaux développements et après actualisation — les principaux résultats d'une étude prospective sur les possibilités et conditions de l'autogestion en France, réalisée pour la Fondation internationale pour un autre développement (F.I.P.A.D.) — Suisse — dans le cadre d'un projet international sur la « stratégie de développement des Nations unies pour les années 1980 et au-delà ». Un résumé a également paru dans les *Dossiers* de la Fipad, n° 12, octobre 1979. L'autre partie de cette étude, non publiée ici, est consacrée à l'analyse critique des « nouveaux discours sur le développement ». Cf. *L'autogestion en France? Esquisses et figures possibles* : trois scénarios, Paris, CICRA, 1980, 138 p. multigr.

(1) R. LOURAU, *L'analyse institutionnelle*, Paris, Minuit, 1970.

I — INSTITUTION ET AUTOGESTION

A. — PRATIQUES AUTOGESTIONNAIRES ET INTERVENTIONS INSTITUTIONNELLES

Pour illustrer brièvement ces rapports conflictuels entre l'institution et l'autogestion, il suffit de rappeler le rôle important joué par une référence à l'autogestion dans la plupart des courants qui forment aujourd'hui l'ensemble plus ou moins homogène d'idées et de pratiques, dénommé « analyse institutionnelle ». Qu'il s'agisse des premières expériences de pédagogie institutionnelle ou des différentes formes d'intervention institutionnelle, le moment de la mise en pratique de l'autogestion est toujours un instant crucial, le point de départ d'un dérangement susceptible de libérer des forces instituant de la créativité collective et de l'imaginaire social. On doit relever à ce propos que des expérimentateurs de l'autogestion pédagogique comme G. Lapassade, M. Lobrot et R. Lourau — drôlement qualifiés de « mousquetaires de l'autogestion » dans un livre récent (2) — n'ont pas contenu leurs tentatives dans le seul champ des petits groupes (classes ou stages) et ont également placé ces micro-expériences dans une perspective politique et sociale plus globale qui les enveloppe et les dépasse, de telle sorte que le projet d'une autogestion pédagogique restreinte soit aussi — et de manière indissociable — un projet d'autogestion politique et sociale généralisée.

De même, l'autogestion comme passage à l'acte, fait partie des dispositifs d'analyse mis en place lors d'interventions dans des institutions (3) afin, d'une part, de mettre à jour les implications et

(2) B. CHARLOT, M. FIGEAT, *L'école aux enchères*, Paris, Payot, (P.B.P.), 1979, p. 261. Cette référence aux expériences d'autogestion pédagogique est en revanche totalement absente du « Que sais-je ? » récemment consacré par H. Arvon à *l'Autogestion*, (Paris, P.U.F., 1980), qui préfère — à propos des « expériences d'autogestion » en France — ne parler que des différentes formules de participation (comités d'entreprise et lois gaullistes) et se contente d'avancer que la loi d'orientation de 1968 a réalisé « l'autogestion sur le plan universitaire », ce qui se passe de commentaires... Ajoutant également que l'expérience yougoslave et la codécision en R.F.A. forme les « deux expériences d'autogestion les plus riches d'enseignements », H. Arvon ne fait donc rien pour dissiper les confusions courantes à propos de l'autogestion, bien au contraire.

(3) Voir l'ouvrage collectif *L'intervention institutionnelle* (contributions de J. ARDOINO, J. DUBOST/A. LÉVY, F. GUATTARI, G. LAPASSADE, R. LOURAU) Paris, Payot (P.B.P.), 1980. Se reporter également au chapitre « Analyse institutionnelle et socianalyse » in F. PETIT, *Introduction à la psychosociologie des organisations*, Toulouse, Privat, 1979, qui présente une critique « externe » de l'analyse institutionnelle, au livre de J. ARDOINO, *Education et politique*, Propos actuels sur l'éducation II, Paris, Gauthier-Villars, 1977 où on trouve un exposé assez complet des problèmes et développements de l'analyse institutionnelle, avec de nombreuses références et une bibliographie détaillée. Voir enfin, le numéro spécial de la revue *Pour*, « L'analyse institutionnelle en crise ? », n° 62-63, nov.-déc. 1978 ainsi que la contribution de J. Chevallier dans le présent volume.

résistances des « clients », de « forcer à parler » l'institution, et, d'autre part, de favoriser l'analyse collective sur les lieux mêmes de la pratique. L'autogestion intervient alors comme un *analyste* et comme élément essentiel d'un « programme de travail socianalytique » (4).

Ainsi, au cours de toutes ces expériences, l'introduction de dispositifs et processus autogestionnaires dans les institutions a pour objectif de favoriser la prise de conscience des blocages et contradictions de l'hétérogénéité instituée, le dévoilement des rapports hiérarchiques de domination, la mise en cause de toutes les formes et pratiques bureaucratiques : « la théorie et la pratique de l'autogestion pédagogique sont liées de façon indissociable à l'analyse de la bureaucratie » (5).

Mais, parallèlement à cette fonction instituante d'une référence à l'autogestion, on a vu se développer sur le même terrain — c'est-à-dire le marché de l'éducation et de la formation — une multitude de projets, d'institutions et de pratiques qui ont repris certains aspects innovateurs de ces expériences et instrumentalisés l'autogestion pour développer toute une panoplie de technologies éducatrices ou formatrices (doublées d'un nouveau langage contestataire et institutionnaliste en diable) ayant pour noms « autoformation », « auto-animation », « autodidaxie », etc. Or, l'expérience montre qu'en bien des cas, ces méthodes se transforment facilement en de subtils outils de manipulation, d'auto-sélection, voire même d'auto-répression... Cette institutionnalisation de l'autogestion a donné, par exemple, la « stagification » dénoncée par J. Guigou (6) et a fait que très rapidement le projet d'une autogestion de la formation s'est distancée, dissociée, de celui d'une formation à l'autogestion, tombant ainsi dans les pièges du « groupisme » et du « pédagogisme » (7).

Un phénomène d'institutionnalisation similaire se déroule dans le champ de l'intervention sociologique, comme on peut le voir en particulier avec les recherches conduites ces dernières années par l'équipe d'A. Touraine au Centre d'études des mouvements sociaux (8).

(4) R. LOURAU, « Bilan de l'intervention socianalytique », in *L'intervention institutionnelle*, op. cit., p. 225.

(5) G. LAPASSADE, *Groupes, organisations, institutions*, Paris, Gauthier-Villars, 1974, p. 198.

(6) J. GUIGOU, *Les analystes de la formation permanente*, Paris, Anthropos, 1979.

(7) Cf. J. GUIGOU, « Autogestion et formation : l'action contre-éducative des conseils », *Autogestion et Socialisme*, n°s 41-42, juin-sept. 1978, pp. 239-244.

(8) Les grandes lignes directrices de cette recherche ainsi que ses principales données méthodologiques sont présentées dans l'ouvrage d'A. TOURAINE, *La voix et le regard*, Paris, Seuil, 1978. L'ambition de cette vaste entreprise de recherche y est précisée : apporter une réponse à la question « quel est le mouvement social qui occupera dans la société post-industrielle le rôle central qui fut celui du mouvement ouvrier dans la société industrielle et celui du mouvement pour les libertés civiques dans la société marchande ? », (p. 125). Par ailleurs écrit A. Touraine : « Quand ces recherches auront été menées à bien, j'en rassemblerai les résultats pour écrire l'histoire sociale de demain » (p. 37). Face à un projet d'une telle ampleur (« écrire l'histoire

Reconnaissant en effet l'importance et la force de la référence à l'autogestion (ce mot « grandiose » écrit carrément A. Touraine dans un de ses ouvrages) dans les mouvements sociaux contemporains (féministes, écologistes, régionalistes, etc.) le sociologue prétend prendre appui sur cette volonté — manifeste ou latente — de prise en charge directe et autonome, pour engager quelques groupes de militants — censés être représentatifs de ces mouvements et choisis par lui — à produire une *auto-analyse* de leurs luttes. Ensuite, l'équipe d'*intervention sociologique* se livre à une analyse de cette auto-analyse, à travers laquelle il va être possible au sociologue de « prophétiser » le *sens* réel de l'action de ces acteurs sociaux. L'objectif central de l'intervention est ainsi de réussir à opérer cette « conversion » du groupe sur lequel elle s'exerce et l'amener à « reconnaître une distance entre (sa) lutte et le mouvement social qu'elle porte en elle ». Grâce à tout ce dispositif d'intervention, cette « sociologie permanente » ne prétend rien d'autre que de « contribuer au développement des mouvements sociaux » et d'élever le niveau d'action historique dans une société », mais rien de moins (9)...

Ce faisant, le sociologue ne réhabilite-t-il pas implicitement ce qu'on pourrait appeler un *léninisme sociologique* (10) dont on doute sincèrement qu'il soit la traduction exacte, dans le champ de la connaissance (sociologique), des exigences autogestionnaires portés par ces « nouveaux mouvements sociaux », au premier rang desquelles figure justement le refus maintes fois affirmé des « donneurs de sens » *extérieurs*, qu'ils soient politiciens ou... sociologues ?

A partir de ces quelques exemples, on devine aisément que la référence à l'autogestion n'est le plus souvent qu'un *alibi* et différentes pratiques de l'autogestion — sous prétexte d'auto-analyse, d'auto-formation, d'auto-évaluation, etc. — des *simulacres* destinés à mas-

sociale de demain ! ») et doté de moyens matériels importants ainsi que d'une très confortable assise institutionnelle, universitaire et scientifique, toutes les autres tentatives d'intervention sociologique — et particulièrement celles conduites depuis plus longtemps par les différents courants d'analyse institutionnelle — peuvent sembler bien limitées et marginales tant par les moyens mis en œuvre que par les objectifs visés. Cette « illusion d'optique » justifie-t-elle pour autant le mépris dans lequel A. Touraine paraît les tenir (voir, par exemple, le paragraphe intitulé « le contresens » pp. 280 et s.) ? Cela reste à voir ... et à prouver si on veut dépasser le plan de la seule polémique intellectuelle.

(9) A. TOURAINE, *La voix et le regard*, op. cit., pp. 192-193.

(10) Cette formule n'est pas employée par désir de « provocation » mais seulement pour mettre en évidence la contradiction flagrante entre, d'une part les critiques sévères — et justifiées — que A. Touraine porte dans nombre de ses écrits contre toutes les formes et pratiques du léninisme sur le plan politique et, d'autre part, le rôle qu'il prétend en revanche faire jouer à l'analyse sociologique qui doit « armer les mouvements sociaux » et donc aux sociologues : « [...] les mouvements sociaux ne pourront pas exister sans élaborer leur conscience à soi à l'aide des analyses de la sociologie, de la même manière que dans le passé, penseurs politiques ou théoriciens de l'économie ont fourni aux mouvements sociaux de leur temps, la théorie de la société dont ceux-ci avaient besoin », in A. Touraine et alii, *Lutte étudiante*, Paris, Seuil, 1979, p. 372. Cet ouvrage présente les premiers résultats — au demeurant très décevants — de la recherche menée auprès du mouvement étudiant.

quer en fait l'institutionnalisation des pratiques autogestionnaires instituantes, à travers tout un réseau étroitement codifié et normalisé de conduites sociales et de représentations où la place laissée à la créativité, à l' (auto) initiative, à l'imprévisible, et donc à l'imaginaire, est étroitement soumise à des déterminations institutionnelles extérieures (la loi de l'offre et la demande sur le marché de la formation, ou bien la concurrence pour une promotion théorique, académique et éditoriale sur celui de la sociologie) qui échappent totalement au contrôle des populations et des groupes ainsi formés ou bien sociologisés.

On serait donc facilement tenter de généraliser ces observations à l'ensemble des champs sociaux, économiques, politiques et de conclure que dans la course de vitesse engagée, dans tous ces domaines, entre l'institution et l'autogestion, c'est toujours la première qui finit — presque inéluctablement — par l'emporter et par tuer sa proie. C'est sans doute à partir de ce constat « négatif » que R. Lourau a été amené à distinguer dans la pratique de l'*autodissolution* un des derniers recours des groupes avant-gardistes et des expérimentations autogestionnaires pour échapper à la négation ultime de la prophétie initiale, à la nécrose institutionnelle de l'autogestion, et retarder le moment tragique où « la mort saisit le vif » (11).

Mais ce serait sans aucun doute pécher par excès de pessimisme que d'interpréter ces difficultés inhérentes à toute tentative autogestionnaire comme des obstacles définitivement insurmontables et par conséquent — ainsi que le dénonçait justement Y. Bourdet (12) — de confondre l'extraordinaire avec l'impossible, de croire que ce qui est a toujours été et donc le restera. Il est vrai, au demeurant, que toute pensée qui veut aujourd'hui se maintenir en tant que pensée *libre* doit remonter le cours du pessimisme et de la résignation. Pour cela, le périlleux « exercice de l'imaginaire » (A.-C. Decouffé) que doit nécessairement être une réflexion prospective authentique, peut constituer une démarche éclairante, à condition bien sûr de ne pas se perdre en divinations stériles et en divagations délirantes. Dans ces conditions comme le souligne A.-C. Decouffé dans son *Traité élémentaire de prévision et de prospective* (13), le problème du prévisionniste n'est pas d'être optimiste ou pessimiste : « il est de penser des transformations, des discontinuités, des ruptures : de baliser des itinéraires; de s'efforcer, par anticipation, de donner du sens à des actions possibles. En assumant autant que tout autre, et par avance, sa subjectivité nécessaire » (14). Et cette dernière, effectivement *irréductible*, quoi qu'on fasse, sera présente en filigrane dans le texte qui va suivre, toute entière conforme à cette

(11) R. LOURAU, *Auto-dissolution des avant-gardes*, Paris, Galilée, 1980.

(12) Y. BOURDET, « L'obstacle idéologique : l'extraordinaire et l'impossible », in *Pour l'autogestion*, Paris, Anthropos, rééd. 1977.

(13) Paris, P.U.F., 1979.

(14) *Ibid.*, p. 35.

attitude ambivalente que paraît suggérer l'aphorisme sublime de Cioran : « Espérer, c'est *démentir* l'avenir ».

Cela étant posé, il faut revenir aux interrogations qui sont à l'origine de ce texte : quel peut être, aujourd'hui, à l'orée des années 1980, le sens d'une référence à l'autogestion ? Une alternative fondée sur l'autogestion peut-elle être sérieusement considérée comme une *hypothèse* plausible d'évolution (ou de révolution) de la société ? Quelles seraient, en ce cas, les différentes phases et caractéristiques d'un processus d'*autogestionnalisation*, continu ou fragmenté, généralisé ou partiel, de la société ?

Pour ce faire, on examinera et présentera tour à tour la situation spécifique de cette recherche et les principaux linéaments de plusieurs scénarios ayant chacun pour objectif et pour ambition de permettre le passage de la société française du temps des autogestions écrites et — parfois — pratiquées, à celui des autogestions praticables.

Cependant, avant d'amorcer cette quête prospective, un bref regard rétrospectif est nécessaire, pour permettre de fixer le sens des mots sans pour autant le figer, et pour indiquer en tout cas quelques éléments (outils) de repère et d'analyse qui ont permis de conduire cette investigation critique et... utopique.

B. — VIRTUALITES ET DYNAMIQUE AUTOGESTIONNAIRES

1) LES SUCCÈS ÉQUIVOQUES DES REVENDEICATIONS ET PROJETS AUTOGESTIONNAIRES.

Aujourd'hui, le terme d'autogestion cristallise tout un ensemble de pratiques, de théories et d'aspirations fort dissemblables entre elles mais qui, toutes, traduisent plus ou moins confusément un même désir de prise en charge directe par les gens de leurs propres affaires; ou, si on préfère une formulation plus « savante » : un même désir d'*auto-institution* de la société, une même volonté d'*auto-organisation* du corps social dans son ensemble à tous les niveaux de fonctionnement et dans toutes ses sphères d'intervention (15). C'est

(15) Ce ne sont pas les mots qui manquent pour dire l'autogestion tout en s'efforçant d'échapper aux ambiguïtés inhérentes à cette expression particulière dont on sait qu'elle est une traduction directe de l'expression serbo-croate qui lui correspond en Yougoslavie. Certains auteurs préfèrent donc les concepts d'*auto-institution* (C. Castoriadis), d'*auto-organisation* ou d'*autonomie* (A. Gorz), voire même celui plus générique, d'*autopragmatisme* (M. Rubel) ou bien encore, comme l'a proposé Y. Bourdet, d'*autarchie* (in *Pour l'autogestion*, *op. cit.*, pp. 257 et s.), etc.

Ces différences terminologiques et notionnelles ne sont certainement pas fortuites et mériteraient d'être analysées. Toutefois, on se contentera ici

là une réalité indubitable même si le problème de l'ampleur et de l'intensité de cette « demande sociale » reste évidemment posé et se trouve même au cœur de l'interrogation qui guide ce texte. Mais le fait est là : la reprise des idées autogestionnaires par d'importantes forces politiques et syndicales et la place que ces idées occupent désormais dans les discours et les mouvements revendicatifs, en font un thème majeur, une exigence sociale et politique incontournable.

Cette dissémination des idées et pratiques autogestionnaires n'est d'ailleurs pas propre à la France. Il ne serait pas difficile — mais ce n'est pas l'objet de ce texte — de montrer l'actuelle *mondialisation* de ces phénomènes, dans des pays aussi différents que, par exemple, le Québec ou l'Irlande, l'Allemagne de l'Ouest ou la Pologne ou bien encore les pays d'Afrique ou d'Amérique du Sud (16). Il n'est pas jusqu'à la Chine qui ne s'intéresse aujourd'hui aux réalisations autogestionnaires yougoslaves (17). Bref, le mouvement s'amplifie. Ce qui ne signifie nullement que ce soit toujours et partout de la même autogestion qu'il s'agisse, ni de formes et de processus analogues voire même comparables. Il y a loin de l'analogie à l'identité. Mais, en ce qui concerne la France, le foisonnement littéraire, la multiplication de centres d'études et de recherche, de congrès et de rencontres consacrés aux différents aspects de la thématique autogestionnaire (18), ainsi, et surtout, que la prolifération d'expérimentation multiformes, indiquent déjà l'émergence d'une mutation dans les aspirations et les pratiques de groupes sociaux très différents ou, du moins, l'apparition, en multiples lieux, de revendications cherchant à traduire en actes ce désir de prise en charge directe et autonome évoqué plus haut.

Une série d'enquêtes empiriques et de sondages ont permis d'enregistrer et — dans une certaine mesure — d'évaluer l'impact des idées autogestionnaires auprès de différents groupes sociaux, en fonction de leur insertion socio-professionnelle et de leur appartenance

d'utiliser de préférence le terme général d'*autogestion*, sans entrer plus avant dans des considérations et des distinctions qui risqueraient d'alourdir inutilement ce texte.

(16) Voir sur ce point les dossiers et articles publiés dans la revue *Autogestion et Socialisme* (Paris, Anthropos) entre 1966 et 1979, puis dans la revue *Autogestions* (Toulouse, Privat) depuis l'année 1980.

(17) Dans nombre de pays, l'intérêt pour le modèle yougoslave de développement et d'autogestion ne cesse en effet de se manifester. Ce phénomène doit vraisemblablement être relié au rôle important joué par la Yougoslavie au sein des « pays non-alignés » mais aussi au fait que le nouvel agencement des pouvoirs entrepris dans ce pays, à travers le modèle d'autogestion ouvrière, paraît s'être conjugué avec la constatation d'une certaine stabilité politique et institutionnelle, que la disparition de Tito ne semble, pour l'instant, avoir remise en cause. Voir sur ces deux derniers points les articles de S. ZUKIN, « Où en est l'autogestion yougoslave ? », *Autogestions*, n° 1, 1980, pp. 111-122 et Y. BOURDET, O. CORPET, « L'autogestion après Tito », *Autogestions*, n° 4, 1980, pp. 485-490, ainsi que le livre de Y. DURRIEU, *L'héritage de Tito*, l'autogestion nécessaire, Paris, Syros, 1980.

(18) On trouvera un écho régulier de toutes ces publications, études et rencontres dans *La lettre du CICRA*, bulletin bi-annuel du centre international de coordination des recherches sur l'autogestion : CICRA, 54, bd Raspail, 75006 Paris.

idéologico-politique (19). Or, ce qui frappe à la lecture de ces résultats — quelques réserves qu'on puisse faire sur la valeur et la portée de ces études empiriques — c'est la *pluralité* des perceptions et des conceptions de l'autogestion dans l'opinion publique. Certes, il apparaît également que certaines catégories manifestent pour l'autogestion un intérêt plus grand que d'autres. De même, on peut relever que l'idée reste assez floue dans l'esprit de beaucoup sauf quand elle est mise en rapport avec des réalités assez précises, comme la production ou l'entreprise. Cependant, ajoutée à la diversité de ces expériences historiques et des réflexions théoriques, cette pluralité d'opinions et d'aspirations fait — suivant la formule de L. Sfez — de la thématique autogestionnaire une sorte de « condensé instable de la pensée politique occidentale » (20). Idée moderne et idée à la mode, l'autogestion cherche donc encore aujourd'hui à écrire son histoire et à s'inscrire dans l'Histoire.

Tout ceci explique sans doute assez bien pourquoi la référence à l'autogestion est aujourd'hui associée à des problématiques et des situations extrêmement disparates : on parle volontiers d'« habitat autogéré », d'« autogestion des luttes », de « socialisme autogestionnaire », d'« autogestion pédagogique », etc.; d'« autogestion moléculaire », locale, au niveau des petits groupes ou des communautés de base, et d'« autogestion généralisée », globale, au niveau de la société toute entière; d'autogestion par « en bas », et d'autogestion par « en haut »... En se diffusant, l'idée d'autogestion s'est donc chargée de multiples significations parfois opposées entre elles, qui en rendent le plus souvent son contenu pour beaucoup énigmatique. Il n'est pas sûr, par ailleurs, que la très abondante littérature (21) publiée depuis plus de dix ans sur ce sujet ait (malheureusement) permis ou facilité l'élucidation de difficultés qui ne sont pas seulement d'ordre sémantique. Ce pullulement de textes n'a réussi en bien des cas qu'à ajouter à la perplexité de tous ceux qui souhaitent savoir « deux ou trois choses » à propos de cette « vieille idée neuve » (22). Il n'est évidemment pas question de prétendre dissiper ici toutes les confusions qui peuvent résulter de cette situation.

Il faut, en outre, souligner fortement que cette abondance de discours et d'écrits, d'utopies et de rêves, relatifs à l'autogestion, risque d'être trompeuse et doit, en conséquence, être relativisée de

(19) Voir par exemple, G. GRUNBERG, R. MOURIAUX, *L'Univers politique et syndical des cadres*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1978, et le sondage SOFRES publié dans le magazine *l'Expansion*, mai 1978.

(20) L. SFEZ, *L'enfer et le paradis*, Paris, P.U.F., 1978, p. 260.

(21) Voir, entre autres, O. CORPET, « Bibliographie de l'autogestion » in Y. BOURDET, A. GUILLERM, *Clefs pour l'autogestion*, Paris, Seghers, rééd. 1977, pp. 267-285, « Sur l'autogestion : commentaires bibliographiques » in *Qui a peur de l'autogestion ?*, Paris, 10/18, 1978 (Cause commune) pp. 393-436, Montpellier, centre d'études de la coopération et de l'autogestion, 1978, 51 p.

(22) L'expression est reprise du livre d'E. MAIRE, *Demain l'autogestion*, Paris, Seghers, 1976.

façon lucide et critique, soumise à la rude épreuve des faits et donc des *pratiques*, seules susceptibles de manifester concrètement la matérialisation sociale réelle de toutes ces aspirations.

S'interrogeant sur cette irruption des thèmes autogestionnaires et leur rapport avec l'autopraxis historique du prolétariat (*Selbsttätigkeit*) évoquée par Marx, L. Janover et M. Rubel ont maintes fois — et souvent à juste titre — souligné le risque de confondre le mot avec la chose, et ont avancé l'argument qu'à partir et autour du thème de l'autogestion, on cherchait surtout à rendre *présent* dans et par le discours ce qui serait en fait *absent* dans le mouvement réel (23). Et, en effet, si elle devait se vérifier — et rien ne permet malheureusement d'en refuser définitivement l'augure — cette critique radicale suffirait alors à faire de l'autogestion cette « formule creuse » évoquée jadis par G. Séguy. Mais, nous n'en sommes pas là. Du moins... pas encore.

C'est pourquoi, il convient de proposer une approche des phénomènes autogestionnaires qui rende compte à la fois des fonctions instituant de la revendication autogestionnaire et des processus d'institutionnalisation par lesquels l'autogestion risque d'être banalisée, marginalisée, normalisée, bref, hypostasiée en des formes où se manifesterait une dissociation de plus en plus marquée entre le discours et le faire, la théorie et la pratique, les objectifs et les moyens; et donc, une perpétuation — suivant de nouvelles modalités — des clivages, divisions et hiérarchies qui ordonnent la plupart des sociétés contemporaines.

2) L'AUTOGESTION A TROIS DIMENSIONS.

a) *Arguments pour une critique des théories de la « récupération ».*

Si on examine quels ont été les *effets* les plus importants, les conséquences les plus profondes et durables des multiples références à l'autogestion développées en France depuis plus de dix ans, on peut assez facilement constater que cette intrusion de la problématique autogestionnaire a entraîné des mutations importantes tant dans les manières de penser la société et sa transformation que dans les conditions et les possibilités de la changer et d'inverser radicalement l'ordre des choses. Ainsi, durant toute cette période, *l'interpellation autogestionnaire*, qui n'a cessé de s'amplifier et de se diversifier, a largement contribué à l'éclatement des schémas orthodoxes

(23) Se reporter aux articles de M. RUBEL, « Le concept d'auto-praxis du prolétariat », *Autogestion et socialisme*, n°s 33-34, janv.-mars 1976, pp. 127-146 et d'O. CORPET, « De l'autopraxis à l'autogestion » suivi d'une réponse de L. JANOVER, « L'autogestion en question », *Économies et sociétés*, cahier de l'I.S.M.E.A., série S (Marxologie) n°s 19-20, janv.-fév. 1978, p. 463-488.

de la pensée sociale et politique, à la remise en cause des modes d'action traditionnels et à l'émergence de nouvelles catégories dans l'ordre de la pratique et de la théorie (24).

Il importe en effet de bien souligner que cette multiplication des références à l'autogestion s'accomplit à deux niveaux très distincts :

● Celui des *théories* qui, à travers des *projets* et des *programmes*, visent à produire l'autogestion ou du moins ses conditions et à partir desquels il est possible de tracer l'épure d'une société qu'on pourrait dire « autogérée » sinon « autogestionnaire ». Au passage, on peut noter que ces deux qualificatifs n'ont pas nécessairement tout à fait le même sens, le premier mettant l'accent sur la forme instituée de cette société dotée de structures qu'on devrait plus précisément nommer « autogestionnelles » et le second soulignant plutôt la dynamique sociale auto-instituante qui « travaille » cette société et vise à empêcher qu'elle subisse les effets éminemment hétérogestionnaires et délétères de l'institutionnalisation.

A ce niveau, les projets les plus « avancés » en matière d'autogestion écrite (comme ceux par exemple du P.S.U., du P.S. ou de la C.F.D.T., et même désormais au P.C.F.), s'inscrivent donc dans une transformation globale et progressive de la société impliquant également l'appropriation sociale des moyens de production et la mise en place d'une planification démocratique et décentralisée.

● Celui des *pratiques* existantes dans divers domaines et qui, en s'inspirant, explicitement ou non, des idées autogestionnaires, visent ici et maintenant à préparer et à préfigurer leurs possibles formes futures. Ce qu'expriment des slogans comme « contrôler aujourd'hui pour décider demain » ou bien « vivre demain dans nos luttes d'aujourd'hui ». Elles marquent en effet la volonté de ne pas attendre les « lendemains qui chantent » et d'éprouver concrètement et *aussi loin qu'il est possible* la portée des revendications autogestionnaires. La plupart de ces expérimentations existantes, véritables « utopies pratiquées », mettent en jeu et en cause, à la fois par leur dynamique interne et à travers les obstacles qu'elles rencontrent, tout autant les systèmes de délégation que les différents aspects du droit, le découpage de l'espace social, les moyens de production ou bien les modèles de consommation, etc. : c'est-à-dire, de proche en proche, l'ensemble des cadres des structures et des codes qui déterminent la société instituée (25).

(24) Sur ces différents parcours et effets de la problématique autogestionnaire, on pourra consulter deux publications récentes dont les titres indiquent une volonté de réflexion critique : *Interrogations sur l'autogestion*, Lyon, Atelier de création libertaire, 1979 ; « L'autogestion en question : recherches, équivoques et variations », *Pour*, n° 71, mars-avril 1980. Voir également le numéro spécial de *Critique socialiste* sur « l'expérimentation sociale en question », n° 35, juin 1979.

(25) Il serait trop long de démontrer ici cette dynamique par laquelle la référence à l'autogestion produit des effets « en cascade » et joue un rôle *analyseur* en mettant, si on peut dire, les institutions *sous tension* et en

C'est pourquoi, plutôt que répéter interminablement les mêmes antiennes dénonçant la « récupération » dont sont l'objet ces expérimentations par « le système », il paraît préférable et *plus près des faits* d'avancer l'hypothèse que toute tentative d'autogestion, aussi local, ponctuelle ou partielle qu'elle soit, est *a priori* grosse d'une transformation d'ensemble qui l'enveloppe et la dépasse, lui confère un sens et lui imprime un mouvement hors desquels, en effet, elle ne peut que s'institutionnaliser et s'étioler. Cette condition nécessaire n'est, bien évidemment, pas suffisante pour assurer la diffusion et l'élargissement de chaque alternative à l'ensemble du corps social. De plus, si on reprend le concept de *transversalité* utilisé par l'analyse institutionnelle, il est possible de montrer combien il est difficile, précaire et de toute façon erroné de prétendre établir des clivages marqués entre un dedans et un dehors, l'intérieur et l'extérieur de chaque expérimentation. De ce fait, il devient facile de faire justice de la critique si souvent adressée aux « îlots autogestionnaires » et par-là de montrer comment l'assujettissement de chaque groupe à l'institution est soumis en fait à un véritable travail analytique dans et par le mouvement même de la praxis, s'accomplissant à travers de nombreux conflits et éclatements.

Ce qui n'empêche pas qu'en maintes occasions l'institutionnalisation et la formation finissent par rendre purement formelle et discursive la référence à l'autogestion. La critique de l'autogestion tombe alors d'elle-même puisque son objet s'est évanoui.

L'oubli ou l'occultation de cette partition fondamentale entre les autogestions écrites, programmées et théoriques d'une part et les autogestions pratiquées, expérimentales et spontanées d'autre part, ne peut qu'entraîner des confusions, des amalgames et des illusions rendant plus difficile encore et la réflexion et l'action dans une perspective autogestionnaire. Cette remarque vaut tout particulièrement

opérant un va-et-vient continu des pratiques aux discours. On pourra néanmoins se reporter à la plupart des récits et descriptions d'expériences concrètes telles qu'elles sont par exemple relatées dans les revues comme *Autogestions* ou *Autrement* et qui illustrent souvent les multiples obstacles à la mise en œuvre de modalités autogestionnaires de fonctionnement collectif. Sur ce problème, on pourra aussi consulter l'article de M.-O. MARTY, P. RICHARD, R. SAINSAULIEU et P.-E. TIXIER, « Autogestion et fonctionnement collectif », *Autogestion et socialisme*, n°s 41-42, juin-sept. 1978, pp. 181-189 et celui de M.-O. MARTY, R. SAINSAULIEU et P.-E. TIXIER, « L'autogestion quand on s'y met », *Esprit*, n°s 33-34, sept.-oct. 1979, pp. 117-130. Voir également l'étude de M. SCHIRAY et S. SIGAL, « Demain aujourd'hui : expérimentations sociales et changements de styles de vie », *Dossier FIPAD*, n° 14, décembre 1979. Cette étude (partiellement reprise dans *Problèmes économiques et sociaux*, n° 383, 29-2-1980, Paris, Documentation française) présente différentes expérimentations au niveau européen et montre bien comment dans chacune d'entre elles, les séparations instituées entre chaque aspect et chaque secteur sont remises en cause, déplacées, au fur et à mesure que l'expérience se développe. À l'issue des événements de mai 1968, H. Lefebvre notait que le mouvement avait commencé par un « ébranlement de la quotidienneté », que « spontanément, la pratique sociale se délivre de ce qui institue des séparations, à savoir une somme d'institutions », et que ces dissociations « peuvent se surmonter dans et par un processus : celui de l'autogestion, *La survie du capitalisme*, Paris, Anthropos, 1973, pp. 197-198.

pour la situation française où, comme chacun sait, les théories et projets ont atteint un haut niveau de radicalité et de généralisation tandis que la plupart des pratiques paraissent éparées, éphémères, difficiles à coordonner. Il est d'ailleurs remarquable que bon nombre des critiques adressées à l'autogestion portent moins sur le contenu et le vécu réels des expériences que sur les discours et interprétations qui sont énoncées à leur propos, parfois par leurs acteurs eux-mêmes, le plus souvent de l'extérieur, par des analystes et idéologues professionnels (26).

On voit alors poindre le risque d'une confusion entre ce qui relève de « l'analyse concrète d'une situation concrète » et ce qui appartient à la production d'un discours sur cette situation. Ces critiques, fréquemment formulées en termes de « récupération », peuvent alors facilement faire passer la convergence des discours pour une complicité des pratiques (27). On doit d'ailleurs noter que ce genre de critique est souvent développé au nom d'une défense prétendument apodictique d'un projet « authentiquement révolutionnaire », d'une « autonomie prolétarienne » dont on néglige la plupart du temps d'indiquer d'abord quelles en sont les manifestations concrètes et significatives et de démontrer ensuite, en quoi celles-ci ne sont pas — à leur tour — hypothéquées, dévoyées, par une imprégnation nocive, d'origine capitaliste ou « néo-social-démocrate ». Bref : à partir de quel moment et suivant quels critères — élaborés par qui, au nom de qui ? — peut-on certifier qu'une expérience « autogestionnaire » est « récupérée », qu'elle « fait le jeu de... », etc. ? Une telle critique aurait sans doute plus de force et d'impact si, comme cela arrive trop souvent, elle n'oubliait également de dire et d'analyser ses propres implications (28). Forte de cet « oubli » — ce

(26) Voir sur ce sujet les critiques adressées par D. Mothé aux militants autogestionnaires qui font de l'autogestion plus une croyance qu'une pratique et sous prétexte de purisme et de radicalité autogestionnaires, se refusent à considérer le « faire » comme un champ privilégié d'action et d'invention collectives, in *L'Autogestion goutte à goutte*, Paris, Le Centurion, 1981.

(27) La critique de la « récupération » de l'autogestion par les forces du Capital et de l'État n'est pas nouvelle, et alimenta longtemps toute une littérature, soit d'origine trotskyste comme celle par exemple de J.-L. Dallemagne dans *Autogestion ou dictature du prolétariat*, Paris, 10/18, 1976, soit d'origine communiste et il suffit de renvoyer aux critiques de l'autogestion faites par le P.C.F. jusqu'à ce qu'il la récupère à son tour, cf. Y. BOURDET, « L'autogestion nationale selon le P.C.F., ou les aventures d'une "idée creuse" », *Autogestion et socialisme*, n° 40, pp. 49-66. Les critiques analysées ici ont été développées ces dernières années dans plusieurs livres et articles polémiques qui vont du pamphlet de R. DEBRAY, *Modeste contribution aux discours et cérémonies officielles du dixième anniversaire*, Paris, Maspero, 1978 aux analyses de J.-P. GARNIER et D. GOLDSCHMIDT dans *Le socialisme à visage urbain*, Paris, éd. Rupture, 1978 et de A. BIHR et J.-M. HEINRICH dans *La néo-sociale démocratie ou le capitalisme autogéré*, Paris, Le Sycomore, 1979. Références auxquelles il faut ajouter les nombreux articles de ces différents auteurs publiés régulièrement dans *Le Monde Diplomatique* ou la revue *Non!* patronnée par le C.E.R.E.S. Cf. également, quoique dans un registre un peu différent, les remarques de M. GUILLAUME dans *Éloge du désordre*, Paris, Gallimard, 1978.

(28) Un autre argument à l'encontre du précepte « pas d'îlots autogestionnaires dans une société capitaliste » consiste à souligner que ce slogan, pris au pied de la lettre, soit ne veut rien dire à partir du moment où est mise

« lapsus », si fréquent chez les intellectuels comme le démontre R. Lourau (29) — ne risque-t-elle pas de verser dans un hyperfonctionnalisme sociologique et politique, où le jeu dialectique des contradictions est remplacé par le déroulement linéaire et monotonnel d'une inextinguible logique de domination ? Mais sans doute s'agit-il chez ces théoriciens critiques d'une rémanence de l'idéologie structuraliste par laquelle l'action réelle — ou absente, mais on se trouverait alors dans la situation décrite plus haut par L. Janover et M. Rubel — des acteurs sociaux, est évacuée au profit d'une exaltation imaginaire de « l'action des masses »...

Ainsi, le seul point sur lequel on puisse s'accorder sans réticences avec cette critique concerne évidemment tous les cas où l'expérience pratique de l'autogestion signifie *concrètement* — et donc pas uniquement au niveau des intentions manifestes et latentes — le développement de l'« autosurveillance », de l'« auto-exploitation », ou du « dédoublement de l'Etat ». Encore faut-il avancer les « preuves » indubitables et — on ne le répètera jamais assez — concrètes de cette situation. En ce cas, il devient effectivement tout à fait légitime de conclure non pas seulement à la « récupération » de l'autogestion mais à son évidage pur et simple, le mot n'étant plus alors qu'une coquille vide dans laquelle seule l'imagination auriculaire peut donner l'illusion qu'on entend encore le bruit de la mer...

C'est donc la prise en compte simultanée et l'articulation de ces deux niveaux (le passage de l'un à l'autre) qui doivent permettre de dégager la spécificité et l'originalité de la *démarche autogestionnaire*. Celle-ci en effet, intégrant tout à la fois les fins et les moyens dans tout processus de transformation sociétale, impose de rompre avec les modèles habituels du changement social et particulièrement avec toutes les conceptions risquant de déboucher sur la programmation d'une « transition vers l'autogestion » dont le déroulement et les méthodes seraient contraires au but visé, c'est-à-dire d'une hétérogénéité de l'autogestion (30). Les difficultés pour penser un tel pro-

en cause la notion même d'« flots », soit revient à estimer en fait impossible la moindre transformation autogestionnaire en raison même de la mondialisation des systèmes et modes de développement capitalistes et de l'imbrication complexe des économies qui construisent tout un réseau de dépendances entre les pays, entre les centres et les périphéries. Sauf donc à conclure que l'autogestion signifie l'*autarcie*, on voit mal alors comment l'autogestion nationale aurait plus de possibilités que l'autogestion locale. A moins de faire l'hypothèse, maximaliste et peu vraisemblable, d'une mise en œuvre immédiate, simultanée et généralisée de l'autogestion à l'échelle de la planète toute entière... On conviendra aisément que c'est là une éventualité qui dépasse singulièrement l'épure — déjà large — des utopies les plus radicales et donc, celle, plus restreinte, de cette étude.

(29) Voir son livre *Le Lapsus des intellectuels*, à paraître aux éd. Privat, Toulouse, en 1981 (collection « Réflexion faite »).

(30) Voir sur ce point l'intervention d'A. Touraine lors d'une table ronde sur la « transition vers l'autogestion dans les pays industriels avancés », organisée lors de la 2^e conférence internationale sur l'autogestion (Paris, sept. 1977) : « [...] il est parfaitement contradictoire de parler de transition vers l'autogestion puisqu'on peut imaginer [...] qu'il faudrait que cette transi-

cessus sont immenses car une telle démarche implique de recomposer complètement tous les schémas conventionnels — social démocrates et léninistes — qui reposent sur une séparation *de facto* des fins et des moyens. L'enjeu de la démarche autogestionnaire est d'une toute autre nature : faire en sorte que tout projet autogestionnaire pour demain s'inscrive dans les plis des pratiques autogestionnaires d'aujourd'hui. Certes, le débat n'est pas nouveau et il a resurgi à de nombreuses reprises dans toute l'histoire du mouvement ouvrier notamment dans les débats entre anarchistes et marxistes. La problématique autogestionnaire s'y trouve donc tout naturellement confrontée. C'est même là, semble-t-il, le point nodal de cette problématique autour duquel vont s'organiser les modalités spatiales et temporelles d'une transformation autogestionnaire : où et quand mettre en œuvre l'autogestion ? Suivant quelles graduations dans le temps et quelles divisions dans l'espace ? Quels doivent (peuvent) être, le mode et le rythme de diffusion des expériences autogestionnaires dans la société pour que soient assurés, *dans un même mouvement et à tous les niveaux* le dépérissement des formes sociales instituées et la recomposition instituante de la société ?

b) *Vers une analyse multi-référentielle
des phénomènes autogestionnaires.*

Compte tenu de ces exigences propres à la problématique particulière de l'autogestion et à l'intelligibilité de tout donné pratique identifié ou identifiable comme « autogestionnaire » — c'est-à-dire se référant, explicitement ou implicitement à une théorie et à une pratique de l'autogestion — il convient de reprendre la question, à tout le moins embarrassante, d'une définition de ce concept aux contours si « flous ». Non pas pour dérouler une taxinomie, toujours précaire, des « constellations d'idées, de notions différentes, hétérogènes, de représentations, de jugements, d'opinions, d'attitudes, de comportements, manifestes ou latents, conscients ou inconscients exprimant des valeurs, des significations, des désirs ou des craintes », etc., qui se greffent sur la thématique autogestionnaire, mais plutôt pour tenter de proposer une définition *pluridimensionnelle* qui rende possible ce que J. Ardoïno nomme une « analyse multi-référentielle » des virtualités et des manifestations plurielles de l'autogestion (31).

L'autogestion n'est pas équivalente à la « participation », laquelle ne signifie, dans la plupart des cas, qu'un simple droit à l'infor-

tion soit elle-même autogérée. Sans ça, on ne voit pas comment une transition hétérogérée mènerait à l'autogestion », *Autogestion et socialisme*, n° 41-42, juin-sept. 1978, p. 138.

(31) J. ARDOÏNO, *Education et politique*, op. cit., p. 48. Voir également son dernier livre *Education et Relations*, Paris, Gauthier-Villars, UNESCO, 1980, dans lequel il souligne justement la nécessité de bien distinguer l'autogestion *institutionnelle* de l'autogestion *organisationnelle*.

mation ou un « partage » inégal et bien modeste de certains bénéfices. Elle ne peut pas davantage être confondue avec les divers modèles de « cogestion » qui — bien qu'accordant par exemple certains droits de co-décision aux salariés dans les entreprises ou bien aux patients dans un hôpital ou bien encore aux élèves dans un lycée — ne remettent pas directement en cause pour autant les grandes divisions sociales qui structurent nos sociétés. Elle ne peut pas non plus être réduite aux formes communautaires, coopératives ou associatives telles que nous les connaissons aujourd'hui, c'est-à-dire limitées à certains champs d'action et le plus souvent coupées de tout projet réel de transformation générale de la société à tous les niveaux. Elle ne se résume pas non plus aux expérimentations et luttes sociales très diverses qui se déroulent actuellement dans plusieurs secteurs (santé, éducation, logement, etc.) et qui, si elles contribuent à convertir l'autogestion écrite ou rêvée en une autogestion pratiquée, ne peuvent toutefois suffire à en épuiser tout le *sens*, à en explorer toutes les virtualités. Participation, cogestion, expérimentation..., tous ces vocables doivent donc être différenciés de l'autogestion. Toutefois, celle-ci ne peut pas être appréhendée au travers seulement de ce qu'elle n'est pas. Il est donc possible et nécessaire de la définir à la fois :

- Comme un *projet* de transformation radicale de la société tant au niveau des structures que des comportements et des représentations; ce qui détermine ses dimensions utopiques et programmatiques;

- Comme une *forme* spécifique d'organisation démocratique des rapports sociaux dans et hors du travail, fondée sur la reconnaissance de l'égalité fondamentale des personnes et du respect des différences; ce qui détermine ses dimensions structurelles et relationnelles;

- Enfin, comme un *mouvement* instituant de négation de tous les processus d'institutionnalisation et de séparation qui visent à perpétuer ou à renouveler les rapports hiérarchiques, les structures bureaucratiques et toutes les modalités d'expropriation du savoir et du pouvoir; ce qui détermine ses dimensions contre ou anti-institutionnelles.

En s'appuyant sur cette définition tripolaire de l'autogestion, on peut mieux saisir les fonctions opératoires qu'elle est susceptible d'exercer dans les différents champs d'action d'une société, à un niveau à la fois économique, social, politique ou culturel (32). Il est d'ailleurs significatif d'observer que les « échecs » de la plupart des

(32) Cette définition, ou plutôt cette *grille d'analyse* des phénomènes autogestionnaires, doit également contribuer à établir une liaison absolument nécessaire entre la *genèse sociale* et la *genèse théorique* du concept d'autogestion, lequel se trouve très certainement plus *en situation* dans les marmites bouillantes de l'Histoire que dans le dépotoir céleste des idées pures.

expériences dites « autogestionnaires » peuvent être analysés — et peut-être même expliqués — à travers l'examen de la façon dont ces différentes dimensions ont été ou non prises en compte dans chaque expérience. Dans cette perspective, on s'aperçoit bien souvent que c'est l'absence, la réduction ou la neutralisation de l'une ou de deux de ces dimensions qui permettent de comprendre — et, pourquoi pas, de prévoir — soit la décomposition progressive d'une expérience, soit son détournement à d'autres fins soit, plus brutalement, son arrêt. C'est à la lumière de cette définition de l'autogestion que seront appréciés les différents scénarios prospectifs présentés dans la seconde partie de ce texte.

En outre, cette définition permet de faciliter le repérage et l'analyse des *virtualités* autogestionnaires présentes dans un mouvement (33). C'est en effet la conjonction et l'articulation de ces trois aspects qui rendent possible la détermination d'une *situation* autogestionnaire tant au niveau de petites unités sociales qu'à celui d'ensembles sociaux plus vastes. Cette approche autorise de surcroît à écarter les définitions de l'autogestion qui privilégient l'une ou l'autre de ces trois composantes ou bien qui ordonnent celle-ci dans le temps suivant les moments successifs d'une programmation linéaire du type *projet* → *mouvement* → *forme*, laissant alors la porte grande ouverte au déclenchement de l'« effet Mühlmann » qui, d'après R. Lourau, « décrit un aspect trop souvent négligé de l'institutionnalisation : le simulacre de réalisation du projet initial accompagne forcément l'échec de ce projet » (34).

Ainsi définie l'autogestion présente un caractère à la fois *global* en ce qu'elle nécessite des transformations structurelles importantes au niveau de l'État, des infrastructures économiques, etc. et *local* en ce qu'elle implique simultanément une multiplicité de changements d'*égale importance* dans tous les espaces où des activités créatrices et autonomes peuvent s'exercer (vie quotidienne, éducation, communications, etc.).

(33) La sociologie de l'autogestion ne devrait-elle pas être une sociologie des *virtualités* autogestionnaires ? C'est ce qu'on peut proposer en reprenant certaines observations de H. Lefebvre qui se révèlent très pertinentes par rapport aux recherches sur l'autogestion : « La situation de la sociologie s'éclaircirait peut-être en admettant que le sociologue dans certains cas saisit ou tente de saisir des *virtualités*, des quasi-objets ou des objets virtuels. Les mouvements qu'il approche ou qu'il atteint s'articulent vers une totalité qui les dépasse, qui émerge d'eux et dont ils dépendent mais qui ne peut se saisir à ce niveau. Les contenus (les rapports réels) et certaines des formes qu'appréhende le sociologue ne prennent pas complètement forme au niveau de la sociologie, au degré de réalité étudié par le sociologue horizontalement. Cette science ne pourrait donc, au moins dans certains cas, définir et saisir les formes ou totalités achevées. Si elle saisit, selon l'expression de l'économiste Charles Bettelheim, des « matrices sociales », elle doit montrer ce qui entre dans ces matrices et ce qui en sort, dans un mouvement vertical ascendant ou descendant. (...) Cette notion (*d'objet virtuel*) réintègre dans la connaissance de la réalité objective le rituel, le mouvement, le dépassement », in *La Somme et le reste*, Paris, Bélibaste, rééd. 1973, pp. 386-387.

(34) R. LOURAU, *L'Etat inconscient*, Paris, Minuit, 1978, p. 66.

L'enjeu d'une transformation autogestionnaire de la société réside également dans l'*articulation* entre l'unité et la diversité, le central et le périphérique, l'individuel et le collectif. Cette articulation doit-elle s'effectuer *dans* et *par* l'État, espace réel et symbolique de totalisation et d'intégration ou bien, au contraire, doit-elle résulter de l'*auto-institution permanente* de la société, d'une société où se vérifierait *expérimentalement* (et non pas seulement idéologiquement, à travers les discours incantatoires et les promesses vaines) le dépérissement des formes étatiques ?

c) *Situation d'une recherche prospective sur l'autogestion.*

● *Du bon usage de la prospective.*

A première vue, les termes de « prospective » et d' « autogestion » ne semblent pas aller commodément de pair. La plupart des partisans de l'autogestion ont souvent répété que celle-ci ne pouvait se décréter, au risque sinon de se transformer en son contraire, c'est-à-dire d'aboutir à une situation paradoxale — mais non pas impossible, comme le montre par exemple le cas de la Yougoslavie — où se réaliserait cette hétérogestion de l'autogestion déjà évoquée.

Qu'il suffise pourtant de souligner que l'autogestion a à voir avec le futur (c'est d'ailleurs le reproche que lui font les « réalistes », gestionnaires d'un présent sans avenir), et même plus : avec l'*utopie*. On pourrait même ajouter que ce qui permet d'établir un lien entre l'autogestion et la prospective c'est justement ce rapport que tous deux entretiennent avec l'utopie. L'autogestion peut, de ce fait, relever de diverses conjectures, c'est-à-dire, pour reprendre la définition de B. de Jouvenel, qu'on peut formuler à son endroit des hypothèses concourant à « la création intellectuelle d'un futur vraisemblable » (35). On peut donc parler à ce sujet de la recherche d'un ou de plusieurs *futuribles autogestionnaires*, qui permettraient de « comprendre et faire comprendre qu'autre chose est possible que ce qui existe, sans aller jusqu'à dire que *tout* est possible » (36). Ce qui ne signifie pas qu'il soit question dans ce travail de prophétiser l'autogestion en l'hypostasiant dans une forme et des lieux déterminés *a priori*. Il s'agit plutôt d'évaluer ses conditions de possibilités et d'explorer ses divers cheminements possibles.

Ce n'est donc pas « trahir » l'idée d'autogestion que de l'intégrer dans une réflexion prospective. Certes la tentation peut être grande de transformer la prospective en prescriptions; mais si on accepte de voir assigner à la démarche prospective un autre rôle que celui qui lui est dans la plupart des cas dévolu aujourd'hui, il doit et peut être possible d'en faire un des instruments d'investigation et d'élucidation de la problématique autogestionnaire.

(35) B. DE JOUVENEL, *L'Art de la conjecture*, Paris, Sédésis, rééd. 1972, p. 32.

(36) A.-C. DECOUFLÉ, *Traité élémentaire de prévision et de prospective*, op. cit., p. 31.

Par ailleurs, si on se tourne du côté des organisations politiques syndicales ou autres qui ont adopté ces dernières années des projets et programmes « autogestionnaires », on est forcé de constater qu'à quelques rares exceptions près, leur élaboration a plus été le résultat du travail de groupes d'experts que de la réflexion collective de l'ensemble de leurs militants. En quoi, en effet, les militants du P.C.F. ont-ils été à l'origine du tournant autogestionnaire de leur organisation ? En quoi les militants du P.S. ont-ils été directement concernés par les querelles byzantines qui ont accompagné la mise au point des « Quinze thèses sur l'autogestion » de leur parti en 1975 ? En quoi... on pourrait ainsi multiplier les questions sans oublier celle qui est peut-être la plus cruciale : en quoi les militants de ces organisations expérimentent-ils et vivent-ils dans celles-ci des rapports plus autogestionnaires qu'auparavant ? L'affirmation que le centralisme démocratique et l'autogestion sont une seule et même chose ne suffit guère, en ce domaine, à emporter la conviction. Pourtant, une organisation qui se proclame autogestionnaire ne devrait-elle pas être elle-même autogérée ? On voit mal par quelle mystérieuse dialectique un parti hétérogéné — ce qui est le cas actuellement de tous les partis politiques existants même si l'un ou l'autre fonctionne de manière un peu plus démocratique que ses concurrents — pourrait favoriser et préparer l'émergence d'une société autogérée (37).

Dans cette perspective, il apparaît donc qu'une démarche prospective peut aider à stimuler la créativité sociale, à combattre toutes les formes de l'aliénation militante, à lutter contre tous les processus d'institutionnalisation et les mécanismes de reproduction sociale. A.-C. Decouflé le montre bien quand il écrit que « l'attitude prospective est bien, en dernier ressort, *l'action de se porter en avant*, de sortir de soi-même en brisant au passage la gangue des événements du quotidien »... La prospective est « un effort de rupture, un arrachement de la quotidienneté, une prise radicale de *distance* » (38). Il est donc possible de voir dans l'exercice prospectif lui-même une *pratique pédagogique et politique* qui peut libérer l'imaginaire des individus et des groupes en plaçant ceux-ci dans un nouveau rapport au futur et par conséquent, au présent. La prospective peut ainsi favoriser la réalisation d'un des principaux objectifs de l'autogestion : la réappropriation sociale de l'avenir, la maîtrise du futur, complètement indispensable de celle du présent (39).

Cette proposition suppose bien entendu que loin de constituer l'instrument du pouvoir de quelques minorités de spécialistes pré-

(37) Voir O. CORPET, « Variations politiques autour de l'autogestion », *Pour*, n° 71, *op. cit.*, pp. 70-75.

(38) A.-C. DECOUFLÉ, *La prospective*, Paris, P.U.F., « Que sais-je ? », 1972, p. 28. Du même auteur, on pourra lire aussi *Sociologie de la prévision*, Paris, P.U.F., 1976 et de M. GODET, *Crise de la prévision, essor de la prospective*, Paris, P.U.F., 1977.

(39) Sur ce thème, voir le livre de D. DE ROUGEMONT, au titre explicite, *L'Avenir est notre affaire*, Paris, Stock, 1977.

tendument en charge de l'avenir de tous, la prospective soit elle-même socialisée, c'est-à-dire réintroduite dans la pratique quotidienne des groupes. L'objectif est, en l'occurrence, de dépasser les divisions instituées entre ceux qui pensent l'avenir de l'autogestion et ceux qui pratiquent l'autogestion du présent. Il devrait être alors possible d'établir des systèmes de correspondances entre des temps et des espaces jusqu'ici socialement séparés; entre le long et le court terme, le local et le global, le particulier et le général (40).

La prospective au service de l'autogestion? Ce n'est pas impossible, à condition de préciser qu'il s'agit avant tout d'avancer dans la voie indiquée par B. de Jouvenel lorsqu'il proclame que « la grande victoire de la prospective serait de disparaître le jour où tout le monde se serait mis à en faire » (41).

Il ne s'agit évidemment pas de sous-estimer les difficultés propres à l'analyse prospective et tout particulièrement celles se rapportant par exemple à l'appréhension des « temporalités différentielles » des transformations sociales projetées. Cependant, ces problèmes de méthode ne doivent pas être surestimés et ne peuvent suffire à déclarer impraticable la voie suggérée dans cette étude : celle d'une socialisation et donc d'une déprofessionnalisation de la prospective aux fins de rendre possible la détermination concomitante, par tous et pour tous, d'un présent et d'un futur autogestionnaires.

● *Du bon usage de la crise.*

Une réflexion prospective sur les possibles autogestionnaires doit inéluctablement prendre en compte certaines données fondamentales

(40) Un autre domaine dans lequel le recours à la démarche prospective pourrait s'avérer nécessaire et utile, concerne l'ensemble des activités liées à la coordination et à la planification des activités sociales et productives dans une société autogestionnaire. La prospective peut en effet contribuer à résoudre les difficiles problèmes relatifs aux rapports entre l'autogestion à court terme des unités économiques et sociales de base et la planification à moyen et long terme du développement d'une économie autogérée. En permettant à chaque unité économique et sociale de base (entreprise, quartier, commune, etc.) de se doter à la fois d'une vision à plus long terme en interaction avec les projets des autres unités et de prendre en compte la nécessaire coordination globale des activités locales de chaque unité, le recours à la démarche prospective peut aider à lutter contre le développement de phénomènes comme l'« égoïsme d'entreprise » ou la concurrence destructrice entre ces unités, et plus généralement la reproduction des rapports de dominance entre centre et périphéries, intérêt général et intérêts particuliers, grands systèmes et petits groupes. Sur ces différents problèmes, voir les actes du congrès *Petits groupes et grands systèmes*, organisé par l'AFCE (Versailles, 20-23 nov. 1979), Paris, Editions Hommes et Techniques, 1979. H. Lefebvre avait bien mis en évidence ce problème des rapports entre les différents niveaux d'action de la société, quand il écrivait que « l'autogestion implique l'autocritique, prise de conscience incessante des rapports entre l'unité se gérant elle-même, entre ses limites fonctionnelles et structurales et l'ensemble de la société », *La survie du capitalisme*, Paris, *op. cit.*, p. 196.

(41) Cité par E. KOHDE dans « Prévision et prospective », *Le Monde-Dimanche*, 30-12-1979. Ces propos ont une résonance très « autogestionnaire » dans la mesure où ils s'inscrivent dans une dynamique tendant à la déprofessionnalisation d'une pratique sociale séparée, réservée aux seuls spécialistes, au profit d'une réappropriation de l'acte de connaissance et de ses résultats par l'ensemble du corps social.

qui concernent la France. Si on ne retient d'ailleurs que les analyses d'observateurs qui se rangent plus dans le rang des réformateurs que dans celui des contestataires radicaux ou extrémistes (42) on obtient un tableau fort peu encourageant sur l'ampleur de la tâche à entreprendre en vue d'une transformation plus ou moins profonde de cette société, *a fortiori* s'il s'agit de s'engager dans une voie autogestionnaire : une société idéologiquement et socialement très divisée avec des luttes de classe vives et multiformes ; une société extrêmement hétérogène et hiérarchisée par une répartition inégalitaire des savoirs et des pouvoirs ; une société fortement centralisée et bureaucratisée où les représentations étatiques imprègnent nombre de comportements et de mentalités ; une société étroitement soumise aux contraintes de la division internationale du travail ; une société enfin dont toutes les « rigidités structurelles », les « pesanteurs sociologiques » sont autant d'obstacles à la diffusion de nouvelles pratiques sociales, à la création de nouvelles institutions, à l'apparition de nouvelles manières de vivre et de travailler, bref à l'invention permanente de nouvelles sociabilités. Tout cela est bien connu et vécu pour qu'il ne soit pas utile d'y insister. On comprend alors pourquoi ce pays se trouve dans la situation paradoxale justement décrite par G. Vincent : « Voilà bientôt cent ans que la France n'a pas connu de révolution sociale et tout se passe comme si celle-ci était imminente » (43). Imminente mais difficile car, comme cela est si souvent le cas, tous ceux qui cherchent à développer la moindre alternative, à faire avancer un projet même limité, se retrouvent très vite contraint à remettre en cause un grand nombre d'imbrications institutionnelles et de processus sociaux et économiques qui agissent, eux, le plus souvent, dans un sens contraire : celui de la normalisation, de l'institutionnalisation ou de l'innovation contrôlée plutôt que celui de la création libre et de l'expérimentation spontanée. La voie est donc étroite pour qu'une expérience autogestionnaire arrive à déborder de son espace originel et à s'inscrire dans une dynamique dont le mouvement même vise à dépasser les séparations instituées dans tous les domaines de la vie sociale et économique. Tout changement sectoriel et localisé doit donc se poser en termes sociétaux, s'il veut éviter d'être enrayé et déprécié. C'est sans doute cette difficulté qui faisait écrire à P. Grémion qu'en raison des caractéristiques du système politico-administratif français, et notamment des rapports entre l'État et la société locale, « on voit

(42) Voir, en particulier, A. PEYREFITTE, *Le mal français*, Paris, Plon, 1977 et M. CROZIER, *La société bloquée*, Paris, Seuil, 1970 et *On ne change pas la société par décret*, Paris, Grasset, 1979. Une recension plus systématique et critique sur les institutions, les luttes et les situations dans la société française est donnée dans *Le traité du social* de J. FOURNIER et N. QUESTIAUX, Paris, L.G.D.J., 1976. On pourra lire également leur ouvrage récent : *Le pouvoir du social*, Paris, P.U.F., 1979. Voir également l'ouvrage collectif publié sous la direction de H. MENDRAS, *La sagesse et le désordre*, France, Paris, Gallimard, 1980.

(43) G. VINCENT, *Les jeux français*, Le spectateur, Paris, Fayard, 1978, p. 176.

mal [...] comment passer d'expériences ponctuelles, toujours possibles dans des laboratoires sociaux effervescents, à un système en vraie grandeur » (44).

Le deuxième point qui vaut d'être brièvement mentionné, a trait à ce qu'il est convenu d'appeler la « crise », avec tout ce que cette référence comporte d'explications commodes, d'analyses en trompe l'œil et de certitudes spontanément imbéciles. Comme le note justement J. Baudrillard : « [...] à la crise réelle se substituent partout aujourd'hui les signes orchestrés de la crise. [...] le seul objectif étant de savoir bien gérer le discours de la crise, et non la crise elle-même. Discours de la dissuasion, qui est le seul, contrairement aux discours de persuasion, que le pouvoir réussisse brillamment à faire passer, sans même le gérer lui-même, mais en mettant en quelque sorte spontanément toute la société en *autogestion du discours de la crise*. Participation totale et rêvée : c'est sur cette seule entreprise de simulation que repose aujourd'hui encore un effet de consensus social » (45).

Si on met en parallèle les interprétations les plus courantes données de cette crise (ou plutôt de ces crises : crise du mode de développement, crise des formes de représentation politique et sociale, crise des valeurs éthiques et culturelles) il apparaît que pour opposées qu'elles soient dans leur expression — de la résignation conservatrice

(44) P. GRÉMON, « La question du régime politique autorisant l'autogestion reste entière », *Projet*, n° 114, avril 1977, p. 412 (ensemble d'articles contradictoires sur le thème « l'autogestion pour demain »). Voir également les remarques critiques de M. CROZIER dans son livre *On ne change pas la société par décret*, op. cit., pp. 215 à 220, où il juge que malgré la « grande portée philosophique » de la revendication d'autogestion, celle-ci constitue une « nouvelle chimère, tout juste bonne à rajeunir l'éternel mirage socialiste de la société vertueuse ». Au passage l'auteur se croit également obligé d'affirmer qu'il « faut que les autogestionnaires surmontent leurs dégoûts et apprennent à découvrir chez les petits bourgeois et chez les bureaucrates des vertus dont ils ont aussi besoin » (!), prouvant par-là que décidément on ne changera pas non plus la sociologie par décret... Plus sérieusement, on pourra se reporter aux analyses d'A. GORZ dans *Adieux au prolétariat*, où il propose une conception dualiste de la société, entre une sphère de l'autonomie et une sphère de l'hétéronomie, en précisant qu'il « n'est pas possible d'autogérer le processus social de production dans son ensemble ni même les grandes unités techniques qui le composent » (p. 139). Sans vouloir discuter ici sur le fond cette conception dualiste d'A. GORZ, ce livre utilement provocateur a au moins le mérite de bien mettre en évidence le problème — déjà soulevé auparavant par des auteurs comme D. MOTHÉ dans *Autogestion et conditions de travail*, Paris, Cerf, 1976 — du degré d'autogénéralité des organisations et institutions existantes. Cette analyse d'A. Gorz est à rapprocher de celle proposée par A. Minc, co-auteur avec S. Nora du rapport sur *L'informatisation de la société*, (Paris, seuil, 1979), quand, répondant aux questions de L. Zecchini, il conclut à la nécessité pour une « autogestion généralisée » d'accepter une « stratégie de l'insertion » et donc reconnaître la « nécessité d'un centre et d'un bouclier », c'est-à-dire l'Etat, pour être en position de résister aux pressions et contraintes extérieures, in *Demain n'est pas un autre jour*, Paris, Hachette, 1979, p. 228.

(45) J. BAUDRILLARD, « La fin de la modernité ou l'ère de la simulation » dans le supplément à l'*Encyclopedia Universalis, Organum*, tome 1, Paris, 1980, p. 8. Voir également les analyses de F. PARTANT dans *Que la crise s'aggrave*, Paris, Solin, 1978 et l'ouvrage de J.-H. LORENZI, O. PASTIÉ et J. TOLÉDANO, *La crise du XX^e siècle*, Paris, Economica, 1980.

et attentiste au fatalisme optimiste et révolutionnariste — elles se rejoignent en réalité sur une position fondamentale qui revient à évacuer ou à minimiser le rôle et l'action des forces et des mouvements qui contribuent à cette « mise en crise » de la société (46).

Or, l'explication de ces crises ne peut être renvoyée uniquement aux contradictions et apories d'un système économique, social et politique pris dans son ensemble et, comme c'est très souvent le cas, évoqué, conjuré, de façon toujours abstraite, par le biais d'exorcismes verbaux et velléitaires. Elle doit intégrer également le travail des forces sociales dont les actions en tant que *sujets* — et non pas seulement les réactions en tant qu'objets — sont tout aussi déterminantes dans l'impulsion et l'orientation imprimées au mouvement de la société. A une analyse qu'on pourrait qualifier d'essentiellement « réactionnelle » — dans laquelle la rationalité dominante est tellement idéalisée et intériorisée comme norme indépassable, qu'il paraît très difficile voire impossible de prétendre l'inverser — il convient plutôt de substituer une analyse véritablement *dialectique* dans laquelle il serait tenu juste compte des rationalités différentielles et instituantes, ces « réalités célestement souterraines » qu'exaltait Ernst Bloch dans son livre sur Thomas Münzer.

Dans cette perspective, il ressort que si, d'un côté, la crise infère des revendications disons « défensives » : maintien du pouvoir d'achat, garantie de l'emploi, préservation des avantages sociaux, etc., qui restent quantitativement les plus importantes, d'un autre côté, elle aiguise des exigences sociales tout aussi essentielles : volonté de réappropriation du temps et de l'espace; désir d'autonomie et de responsabilité; refus de l'aliénation au travail et des rapports sociaux autoritaires et hiérarchisés; besoin d'affirmation des différences et tentatives d'apprentissage de relations égalitaires; recherches de nouveaux modèles de développement et de consommation; etc. Ces mutations des idées mais aussi des pratiques induisent tout naturellement des conversions nécessaires au niveau des stratégies du changement social, et entraînent notamment la récusation des modèles « traditionnels » réglés sur la centralité étatique et capitaliste (prendre le pouvoir central, s'emparer de l'Etat et le reste suivra comme de bien entendu...) et sur la seule action émancipatrice d'une classe ou plus exactement, d'un parti censé représenter cette classe et donc parler en son nom (47). Car de ce côté là également il y a crise;

(46) On est loin ici de la conception crozérienne de la crise comme instrument d'autorégulation et moment d'un changement planifié et ordonné. Il s'agit plutôt de cette *crisanalyse* dont il est tant question dans les projets et pratiques d'intervention de l'analyse institutionnelle, à travers l'action décisive des *analyseurs*.

(47) Cette question de la classe sociale ou des groupes sociaux porteurs du projet autogestionnaire et acteurs de sa mise en œuvre, est l'objet de nombreuses polémiques et controverses. Le débat n'est pourtant pas nouveau et dans les années 1960, les discussions autour de l'autogestion se doublaient d'une interrogation sur la place et l'action de la « nouvelle classe ouvrière » dans sa promotion. Aujourd'hui, on discute plutôt de l'existence et du rôle de la « non-classe des non-travailleurs » (A. Gorz), des « nouveaux mouvements

et la réponse à la question lancinante du « Que faire ? », balance, hésitante entre le « il n'y a plus rien à faire » et le « il faut bien faire quelque chose ». Toutefois, le mouvement même de la société, se charge de ponctuer ces tergiversations de réponses concrètes apportées au fur et à mesure que la crise se développe et gagne peu à peu chaque espace social particulier. On le devine à travers des phénomènes comme le développement rapide du secteur associatif, la diffusion d'expériences communautaires, la création de multiples contre-institutions et « collectifs » de toutes sortes (boutiques de droit et de santé, écoles parallèles, radios libres, etc.), la reprise par leurs salariés d'usines déclarées en faillite sous la forme de coopératives, etc. Autant de tentatives expérimentales dotées d'une forte valence innovatrice et créatrice, parfois même se revendiquant ou étant déclarées « autogestionnaires », nécessairement limitées dans le temps et dans l'espace, et dont il est difficile de dire *a priori* si elles sont ou non constitutives d'un *mouvement social* de grande ampleur. Il reste néanmoins qu'elles dessinent déjà, dans la pratique, la préfiguration d'une autre manière de vivre et de travailler et tissent la trame de nouveaux rapports sociaux possibles.

Ces différentes remarques — qui mériteraient incontestablement d'être détaillées et précisées — permettent néanmoins d'avancer l'hypothèse qui fonde toute la recherche prospective esquissée dans ce texte en même temps qu'elle en fixe les limites : si la crise change incontestablement les conditions, les enjeux et les perspectives des luttes sociales — dans et hors de la production — elle n'en demeure pas moins une opportunité pouvant permettre l'amorce d'un processus de transformation sociale, plus ou moins rapide, dont l'autogestion peut constituer *une* des figures prévisibles. Cela suppose bien entendu que la solution de la crise ou plutôt que les recherches d'une ou plusieurs issues, même partielles et éphémères, déterminent des pratiques et des conduites sociales qui aillent dans le sens d'une régénération des comportements solidaires et des actions collectives.

C'est à ces conditions — et seulement à ces conditions — qu'on peut défendre l'idée que la crise ne débouche pas fatalement sur l'affirmation d'un « chacun pour soi » individualiste et dé-sociali-

sociaux » (A. Touraine) ou de la « nouvelle petite bourgeoisie » (J.-P. Garnier et D. Goldschmidt). Débat important et à certains égards décisif mais dont il n'est pas sûr qu'il puisse — et doive — être prématurément tranché avec les seuls arguments qu'offrent pour l'instant des observations sociologiques superficielles et précaires et des interprétations idéologiques hâtives et forcées. Sans pouvoir privilégier actuellement, l'une ou l'autre de ces analyses, tant la situation paraît mouvante, hésitante, incertaine, — et ce d'autant plus que les développements de la crise bousculent tous les points fixes, défont les catégories les mieux établies — on se bornera à relever que la plupart des phénomènes et aspirations qu'on peut qualifier, sans trop exagérer, d'autogestionnaires, traversent aujourd'hui *l'ensemble* des groupes sociaux, si bien qu'aucune sphère de la société n'est vraiment imperméable à cette dissémination de modes d'action, de penser et de vivre plus ou moins *en rupture* avec les conduites et les représentations dominantes. Mises bout à bout, toutes les « minorités » finissent par rassembler du monde, mais rien n'autorise en effet à prendre précipitamment la chrysalide pour le papillon.

sateur. En ce cas, elle peut aussi faire qu'en maints endroits et en différentes occasions s'ouvrent de nouveaux espaces pour lesquels les jeux ne sont pas — ne sont jamais ? — complètement faits, se découvrent de nouveaux territoires où les semences de l'utopie n'ont pas encore germé. C'est dans cette direction que peut vraiment prendre toute sa signification la proposition d'E. Maire de « reconstruire l'espoir » et surtout de « s'appuyer sur la crise pour changer » (48) afin, *peut-être*, de trouver *dans et par* l'autogestion les voies et moyens d'une « ouverture vers le possible » (49).

II. — TROIS SCENARIOS, DES AUTOGESTIONS ECRITES ET PRATIQUES AUX AUTOGESTIONS PRATICABLES

« Le paradoxe d'un scénario est ainsi qu'il est condamné à ne "dire" à peu près rien de la situation qu'il est censé décrire par anticipation. Sa fonction est donc autre : elle est de familiariser avec une démarche et une vision... Un scénario est fait pour être récusé et, une fois rejeté, en nourrir un autre de ses propres dépouilles... » A.-C. DECOUFLÉ, *Traité élémentaire de prévision et de prospective*, Paris, P.U.F., 1978.

Les ébauches des trois scénarios présentées ci-dessous visent en priorité à tracer les grandes lignes d'une représentation *contrastée* des différentes figures possibles d'une autogestion appliquée à la société française. Si certains traits se retrouvent parfois de façon plus ou moins prononcée dans l'un et l'autre de ces scénarios, l'accent a toutefois été volontairement mis en premier lieu sur ce qui les différencie, voire les oppose, notamment au niveau des *dynamiques* de transformation dans lesquelles s'inscrit chacun d'eux (50). En effet, chaque scénario est porteur d'une logique propre qui s'inscrit dans les conditions générales (politiques, économiques, sociales, cultu-

(48) E. MAIRE, *Reconstruire l'espoir*, Paris, Seuil, 1980.

(49) Cf. le très important article de H. LEFEBVRE, « Problèmes théoriques de l'autogestion », *Autogestion*, n° 1, décembre 1966, où l'auteur précise — deux ans avant mai 1968 — que l'autogestion, « c'est la voie et l'issue, la force qui peut soulever les poids colossaux qui pèsent sur la société et l'accablent. Elle montre le chemin pratique pour *changer la vie*, ce qui reste le mot d'ordre et le but et le sens d'une révolution » (p. 69).

(50) Dans chaque scénario, on retrouve, par exemple, un développement accru des secteurs coopératifs et associatifs mais il est clair que cette croissance n'a pas forcément la même signification suivant qu'on cherche à organiser et planifier institutionnellement la promotion d'un secteur économique dans son ensemble ou bien qu'on vise avant tout à multiplier des formes sociales permettant un fonctionnement collectif qui correspondrait plus facilement à des exigences et des pratiques autogestionnaires. Le « on » — acteur de cette transformation — risque d'ailleurs d'être sensiblement différent dans l'un ou l'autre cas.

relles, ...) de sa « mise en scène ». Ce qui explique pourquoi, la critique ou la récusation de l'un ou l'autre de ces scénarios devrait s'exercer tout d'abord contre la dynamique (sociale, politique, institutionnelle, ...) qui les sous-tend plutôt qu'à l'encontre de tel ou tel aspect qui pourrait sembler devoir figurer dans un autre scénario. Un trait ou un autre ne peuvent en effet suffire à caractériser un scénario, à indiquer une logique spécifique. L'objet des *descriptions* données pour chaque scénario est en premier lieu de permettre la visualisation de celui-ci, de le rendre appréhensible, de lui dessiner une figure sans pour autant le figer dans une représentation illusoirement détaillée et précise. Cependant, il faut souligner que certains aspects importants (le développement de l'énergie nucléaire, par exemple) ne peuvent trouver place dans n'importe quel scénario, au risque sinon soit de perdre toute signification soit de dénaturer le sens et la portée du scénario dans lequel ils auraient été abusivement intégrés.

Chacun de ces scénarios correspond donc à une conception plus ou moins large de l'autogestion, repérable à travers l'utilisation qui en est faite, le rôle qui lui est dévolu et l'espace qui lui est imparti.

Il faut également préciser que la présentation de chaque scénario a été réalisée suivant un découpage formel de la société en différents « plans » (économique, social, institutionnel et politique). Bien évidemment, ce découpage a pour seule fonction de faciliter l'exposé des scénarios et il est évident que la problématique autogestionnaire est également porteuse d'une remise en cause de ce découpage dans la mesure où celui-ci est un produit de la société instituée et où — comme on l'a vu à plusieurs reprises dans la première partie de ce texte — elle est elle-même *transversale* à tous ces champs particuliers. Afin de prévenir d'éventuelles critiques, il convient aussi d'indiquer que ces scénarios n'ont pas l'ambition de passer en revue *tous* les domaines de production et de reproduction d'une société. C'est ainsi notamment que le secteur pourtant important de l'agriculture n'est presque pas abordé ici. Cet « oubli » n'est pas fortuit et tient aux dimensions fort modestes de ce travail qui ne peut donc traiter chaque problème spécifique avec toute la précision et la compétence requises. Or, il est évident qu'aucune modification « autogestionnaire » des structures économiques et sociales n'aura de véritable portée si elle ne s'attaque pas aux formes particulières de l'exploitation de la nature qui se réalise dans le secteur de l'agriculture et aux divisions fondamentales villes-campagnes. Il est clair que l'avenir d'un pays comme la France ne dépendra pas seulement de sa capacité à défendre et améliorer ses positions sur le marché international des machines-outils ni de l'effet de dissuasion qu'elle pourra avoir vis-à-vis d'éventuels agresseurs par la détention ou non d'un armement nucléaire sophistiqué. Cet avenir sera tout autant déterminé par la façon dont s'opéreront les nouveaux découpages et le nouveau « maillage » du territoire et par les orientations des politiques d'urbanisation et de ruralisation. Car ces politiques auront,

c'est évident, des effets très importants sur les déplacements et la mobilité des populations et donc sur la recomposition — éventuelle — des structures de sociabilité en milieu rural, surtout si cette recomposition est pensée et mise en œuvre dans une recherche de structures et de relations sociales autogestionnaires (51).

Enfin, il convient de signaler que ces scénarios ont été conçus et mis au point au cours de l'année 1979 sans qu'il soit initialement prévu que leur publication intervienne à un moment où la France se retrouve à nouveau plongée en pleine campagne électorale, en vue de l'élection présidentielle de 1981. Pourtant, dans la mesure où il était prévisible et probable que les thèmes autogestionnaires seraient repris haut et fort, à cette occasion, par plusieurs candidats, l'actualisation indispensable qu'il a fallu opérer sur ces scénarios ne s'est pas révélée aussi importante que prévu. Depuis 1978, en effet, aucun élément nouveau et significatif n'est (encore) venu contredire ou même seulement contrarier de façon sensible les logiques de changement social caractéristiques de chaque scénario. Les questions posées sont restées identiques et les solutions proposées pour y répondre, n'ont que peu varié. Et cela, quels que soient en fait les reclassements politiques accomplis ou en voie de l'être, en particulier après la rupture de l'union de la gauche et avant, peut-être, l'éclatement du bloc majoritaire actuellement au pouvoir. D'ailleurs, en ce qui concerne les partis de gauche, on peut faire l'hypothèse que si des intérêts politiques les séparent voire les opposent vivement aujourd'hui leurs logiques programmatiques sont en réalité très semblables et ne diffèrent que sur les intentions et l'ampleur des mesures proposées pour réaliser la soit-disante « rupture » avec le système existant. Tout ceci explique qu'au moins en apparence et à propos de l'autogestion, rien n'ait vraiment bougé et que seuls dominent pour l'instant les discours et les promesses dont on connaît désormais le caractère symbolique et répétitif. Libre au lecteur — et à l'électeur... — de reprendre à son compte la formule « qui n'avance pas recule... » et d'estimer qu'il y a décidément quelque chose de pourri au royaume de l'autogestion bavarde... Soit : le « désamorçage » du projet autogestionnaire par l'idéologie — dont parlait G. Joyeux (52) — a de grandes chances de venir renforcer le mythe et de « canaliser dans le rêve toutes les déviations et agressivités de la base ». Mais n'est-ce pas là une raison supplémentaire pour tenter de mieux repérer les points de blocage — et aussi de rupture — les impasses et les obstacles, afin de pouvoir, en *connaissance de cause*, retrouver

(51) Sur cette question de l'agriculture et, plus largement, de l'ensemble de l'espace rural, on pourra lire le scénario d'inspiration autogestionnaire présenté par H. MENDRAS dans *Voyage au pays de l'Utopie rustique*, Ed. Actes/Sud, 1979, et en contrepoint, le livre de B. HERVIEU et D. LÉGER, *Le retour à la nature*, Paris, Seuil, 1979. Voir également les revues *Autrement*, « Avec nos sabots... », n° 14, 1978, et *Pour*, « Habiter la campagne », n° 70, janvier-février 1980, consacrés à la prospective de la ruralité.

(52) G. JOYEUX, « La fuite autogestionnaire », *Le Monde Diplomatique*, septembre 1978.

dans la pratique, la fonction première et prophétique de l'autogestion : assurer en tous lieux la *libération des savoirs* et la *déprise des pouvoirs* (53).

Il est patent — et donc autant l'annoncer d'entrée de jeu — que c'est le troisième scénario d'une autogestion élargie et continue que est présenté — en toute subjectivité — comme le plus « autogestionnaire », mais aussi comme le plus problématique. Il serait par conséquent logique de contester, en retour, l'utilisation du vocable d'autogestion pour caractériser les deux autres scénarios, même si cette appellation est assortie de qualificatifs qui en précisent, sans équivoques possibles, la signification. Mais, ce serait faire preuve d'un nominalisme excessif et il semble plus intéressant, pour la « démonstration » elle-même, de prendre *a priori* les discours et projets pour ce qu'ils prétendent être, tout en laissant la possibilité à quiconque de juger s'il y a ou non tromperie sur la chose et jeu sur le mot. Pour conclure ces remarques préliminaires, il faut ajouter que ces scénarios ont été composés à partir des différents projets et programmes politiques des différents partis et mouvements se réclamant d'une *visée* autogestionnaire mais aussi grâce aux très nombreuses études prospectives — générales ou sectorielles — déjà réalisées dont certaines hypothèses reprennent ou recourent certaines de celles proposées ici (54). Le recours à des travaux de science-fiction et à la littérature proprement utopique n'est pas toujours très explicite mais il serait vain d'en nier l'importance (55).

(53) « La révolution n'est pas un moment de renversement d'un pouvoir par un autre, elle est un long mouvement de déprise du pouvoir », J.-P. SARTRE, *Situations X*, Paris, Gallimard, 1976, p. 218.

(54) Outre les ouvrages de Ph. BARRET, *Scénarios pour la France de l'an 2000*, Paris, Grasset, 1978 et de M. GODET, *Demain les crises*, Paris, Hachette, 1980, voir l'étude du GRESI sur « La société française et la division internationale du travail : deux scénarios prospectifs », Paris, ministères de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, 1978. Il existe aussi toute une série d'études sectorielles sur le travail (*Contribution à une prospective du travail*, Paris, Documentation française, 1978), les progrès de l'informatisation (A. MINC, S. NORA, *L'informatisation de la société*, op. cit.), l'emploi (*L'Emploi ou l'obsession du futur*, Paris, Futuribles, 1979), le temps (Echange et Projets, *La Révolution du temps choisi*, Paris, Albin Michel, 1980), les transformations des rapports et modèles hiérarchiques (P. MORIN, *Commander demain*, Paris, Dunod, 1978), la réforme de l'Etat (Echange et Projets, *La Démocratie à portée de la main*, Paris, Albin Michel, 1977) la retraite, (G. AZNAR, *Non aux loisirs, non à la retraite*, Paris, Galilée, 1978), le temps de travail (ADRET, *Travailler deux heures par jour*, Paris, Seuil, 1977), etc. Pour un relevé plus systématique est synthétique, voir le récent ouvrage d'A.-C. DECOUFLÉ, *La France de l'an 2000*, Paris, Seghers, 1980. On retiendra en tout cas que la plupart de ces études font plus ou moins explicitement référence à certains aspects de la thématique autogestionnaire et que plusieurs des scénarios présentés s'inscrivent dans une perspective parfois proche de celle décrit dans le présent texte.

(55) A côté de l'ouvrage de politique-fiction assez bien conçu et ficelé de P. DE COMMINES, *La Révolution de 1980*, Paris, J. Lanzmann et Saghers éditeurs, 1978, qui présente le scénario d'une arrivée au pouvoir de M. Rocard et de la mise en œuvre consécutive de réformes « autogestionnaires », on pourra se reporter avec intérêt aux différents livres qui appartiennent plus ou moins à la « nouvelle science-fiction française » où les thèmes autogestionnaires occupent une bonne place. Parmi ceux-ci : M. JEURY, *L'Univers-Ombre*, Paris, Encre, 1979 ; P. CURVAL, *Le dormeur s'éveillera-t-il ?*, Paris, Denoël, 1979

Ce vaste mais nécessaire brassage de textes, d'études, d'hypothèses, ce mélange obligé d'utopie et de réalisme, ce partage continuellement indéterminé entre l'impossible et l'extra-ordinaire, concourent naturellement à rendre complexe une réflexion prospective sur l'autogestion et à l'inscrire dans un inévitable *inachèvement*. C'est avec ces ambitions et ces limites qu'ont été conçus les trois scénarios qui suivent.

A. — L'AUTOGESTION RESTREINTE ET FONCTIONNELLE

Ce premier scénario s'inscrit dans le prolongement d'une conception néo-libérale du changement social. Il se situe donc dans le cadre idéologique, économique et politique des orientations qui commandent actuellement les différentes évolutions de la société française. Certes, ces orientations ne se revendiquent pas explicitement de l'autogestion mais plusieurs interprètes de cette conception néo-libérale n'hésitent pas à se revendiquer d'une certaine conception de l'autogestion et s'ils récusent éventuellement le mot lui-même (ce qui n'est même pas toujours le cas), ils n'hésitent pas à s'approprier certains éléments non négligeables de la thématique autogestionnaire (56).

Dans ces conditions, on est donc fondé à faire l'hypothèse d'une mise en œuvre d'une certaine orientation « autogestionnaire » qui trouverait son origine dans une volonté politique d'infléchissement des politiques libérales actuelles. Il va sans dire qu'un tel infléchissement devrait, supposerait, que soient dépassées les seules velléités de développement timide de la participation ou bien les modestes tentatives actuelles d'assouplir les fonctionnements jugés trop bureaucratiques des appareils d'État et des services publics (57). Ce scénario « autogestionnaire » de type libéral ne doit pas être confondu non plus avec un simple (impossible ?) retour aux formes les plus « classiques » de l'organisation capitaliste de l'économie, qui miserait

et B. BLANC, *C'est la lune finale !*, anthologie, Paris, Encre, 1980. Enfin, une mention toute particulière pour l'ouvrage du mystérieux G. AFFEULPIN, auteur de *La soi-disante utopie du centre Beaubourg*, Paris, éd. Entente, 1976, où l'inventeur de la contraction moléculaire tangentielle raconte une expérience autogestionnaire tentée depuis sa construction sous le célèbre musée. Quant aux ouvrages sur l'utopie, qui intéressent une réflexion sur l'autogestion, leur nombre est trop élevé pour qu'ils puissent être répertoriés convenablement dans une seule note. On se contentera de renvoyer, entre autres, aux livres de H. Desroche sur ces sujets.

(56) Voir par exemple les ouvrages de Ch. DEBBASCH, *L'Etat-civilisé*, Paris, Fayard, 1979, et celui plus éloquent encore de H. LEPAGE, *Autogestion et capitalisme*, Paris, Masson, 1978, ainsi que ceux de B. STASI, *Vie associative et démocratie nouvelle*, Paris, P.U.F., 1979 et de F. AFTALION, *Socialisme et économie*, Paris, P.U.F., 1978.

(57) Voir le bilan et l'analyse critique des différentes expériences de participation dans l'administration présentés le livre de J. CHEVALLIER et D. LOSCHAK, *Science administrative*, tome 2, Paris, L.G.D.J., 1978.

en particulier sur la privatisation systématique de tous les services publics, l'encouragement des formes les plus sauvages de la concurrence ou bien encore la suppression de certaines conquêtes et protections sociales importantes sous le seul prétexte qu'elles « fausseraient » le « libre » jeu de l'offre et de la demande sur le marché du travail (58). En ce cas, il s'agirait seulement d'une conception *archéo-capitaliste* du développement consistant surtout à faire prendre pour de la soit-disante « autogestion » ce qui ne serait rien d'autre qu'une gestion prétendue « libre » et « autonome » des entreprises suivant les seules directions et les uniques critères du capitalisme le plus traditionnel. Ce scénario se situe donc plutôt, dans ses principales orientations, à mi-chemin entre les politiques qui sont suivies depuis plusieurs années en France et des conceptions ultra-libérales du genre de celles décrites plus haut. Sur le plan politique, il est clair qu'un tel scénario supposerait des alliances politiques excluant certaines forces surannées de l'extrémisme de droite et intégrant certaines composantes d'un réformisme socialisant. Ce scénario irait chercher ses « modèles » dans les démocraties scandinaves et userait, en de nombreux points à s'inspirer de certaines réalités ouest-allemandes (comme la cogestion par exemple) (59).

Compte tenu de ces premières remarques, les principales caractéristiques de ce scénario pourraient être les suivantes :

- *Sur le plan économique* : la poursuite d'une croissance modérée (ou dite « sobre ») ; une politique économique visant d'une part à ouvrir l'économie française sur les marchés internationaux et d'autre part à faciliter une meilleure intégration de cette économie dans la division internationale du travail ; une politique industrielle de redéploiement des activités productrices qui permette une meilleure adaptation aux contraintes de la concurrence internationale : développement de secteurs de pointe (aéronautique, télécommunications, ingénierie nucléaire, etc.) et reconversion des secteurs en régression (sidérurgie, textile, etc.) un renforcement du rôle du marché et des mécanismes concurrentiels.
- *Sur le plan social* : la mise en œuvre de politiques sociales destinées à réduire les inégalités sociales les plus importantes, à élaborer des régimes de protection sociale pour une large part privatisés et à établir un système de relations professionnelles

(58) Voir les remarques de C. VIENNEY dans son article sur « L'autogestion et les modèles néo-classiques », *Pour*, n° 71, *op. cit.*, pp. 57-61.

(59) Cette visée est très explicitement formulée dans le livre de Ch. STOFFAES, *La Grande menace industrielle*, Paris, Calmann-Lévy, 1978, qui constitue, à n'en pas douter, une référence essentielle pour comprendre les évolutions actuelles et prévisibles de l'économie française, telles que les présente un auteur qui propose notamment d'« abandonner les concepts de rupture et de dialectique historiques » pour « revenir à l'histoire continue et totale » en établissant un véritable « compromis historique » à l'intérieur de nos frontières. Au même auteur, on doit également — en collaboration avec J. Amado — un scénario pour une « socio-économie duale » qui « vaut le détour » ... Paris, Documentation française, 1980.

contractualisées mais assurant cependant le maintien des principales prérogatives patronales (privées ou étatiques) et des différentes structures hiérarchiques; l'institutionnalisation de formes participatives plus ou moins développées (co-surveillance, cogestion) dans certaines entreprises et la recherche de nouvelles formes d'auto-organisation du travail industriel dans des secteurs limités (groupes semi-autonomes); tentatives d'implantation de réseaux de communications et d'information électroniques et de systèmes de gestion décentralisés dans les entreprises; un partage essentiellement quantitatif du travail.

- Sur le plan *institutionnel* et *politique* : une transformation du rôle de l'État par une meilleure délimitation de son champ d'intervention et à travers la détermination de nouvelles fonctions stratégiques pour les entreprises nationalisées et l'introduction de systèmes de gestion plus efficaces dans le secteur public; un réaménagement du système administratif comportant un transfert important des compétences aux niveaux communaux et régionaux dans le cadre d'une politique de déconcentration régionale; le renforcement de la vie associative locale appuyé par le développement d'un large secteur d'économie sociale à base coopérative et artisanale; le maintien des institutions politiques traditionnelles accompagné de l'établissement d'éventuelles procédures de « démocratie directe » (type référendum) au plan local et régional et sur des problèmes précis.

Dans ce scénario, la référence à l'autogestion est purement *instrumentale*; elle est utilisée de manière très limitée et contrôlée. Elle sert notamment de moyen de ré-activation des institutions traditionnelles au plan local et communal. Quand aux expériences d'auto-organisation dans le domaine du travail, elles peuvent être poussées assez loin au niveau des ateliers et services, mais relèvent toujours d'une conception *néo-taylorienne* de la division du travail. Des expériences autogestionnaires — coopératives, associatives — sont tolérées et parfois même encouragées dans des espaces délimités à l'avance (cadre de vie, activités socio-culturelles, etc.) où l'État décide de se dessaisir de certaines de ses prérogatives pour se borner à un contrôle global de ces activités. En fait, cette autogestion — *appendice* ne correspond à aucun projet social ou politique de transformation d'ensemble de la société et ne comporte pas de remise en cause du cadre social existant et de ses principaux fondements. Il est donc difficile d'imaginer que ces pratiques et ces procédures d'inspiration « autogestionnaire » au niveau micro-social puissent se développer hors des espaces contraints où elles sont confinées. Ce risque est aggravé du fait même que dans cette perspective l'autogestion comme mouvement joue un rôle mineur. Elle est en effet toujours soumise à l'action rationaliste et organisatrice de couches dirigeantes au niveau de l'État et des entreprises. Il est par conséquent fort vraisemblable qu'au terme de ce processus, les principales caractéristiques et struc-

turations du système capitaliste auront été préservées, réformées, voire renforcées, et que l'autogestion aura pu ainsi servir de justification idéologique et d'auxiliaire technique pour la réalisation de ces mutations internes au système politico-social, le système économique lui-même échappant pour l'essentiel à ces transformations.

B. — L'AUTOGESTION OCTROYÉE ET INSTITUTIONNELLE

La logique fondamentale de ce scénario est *grosso modo* identique à celle qui a inspiré les programmes de la gauche politique et institutionnelle depuis de nombreuses années. On reprendra donc ici l'hypothèse formulée de son côté par P. Barret pour son scénario d'une « France à la recherche du réformisme » (60) suivant laquelle *l'esprit* dans lequel avait été conçu le Programme commun de gouvernement en 1972 risque de demeurer longtemps encore la principale ligne directrice des stratégies de changement proposées par les partis de gauche, même si des variations peuvent intervenir sur certains choix (étendue des nationalisations, réduction du temps de travail, politique de régionalisation, etc.) Dans un programme de ce type, l'autogestion est explicitement formulée avant tout comme un *objectif à atteindre* et les partis se réclament ouvertement d'une stratégie autogestionnaire qui impliquerait d'appliquer, dès leur accès au gouvernement, des mesures allant dans ce sens. Dans ce scénario, la référence implicite au système yougoslave d'autogestion est assez évidente même si, bien évidemment, les conditions générales d'application sont largement différentes et si — *sur le papier* — les changements « autogestionnaires » projetés ne vont pas toujours aussi loin que ce que les yougoslaves eux-mêmes tentent de mettre en place, avec le système des délégués par exemple (61).

Ce scénario de transformation volontariste et globale du système capitaliste aurait donc les caractéristiques suivantes (62) :

- Sur le plan *économique* : un rythme de croissance élevé afin notamment de faire diminuer le chômage dans de fortes proportions; une politique économique de « reconquête » des marchés intérieurs permettant de réduire le poids du commerce extérieur et de réglementation des implantations de firmes multinationales;

(60) P. BARRET, *Scénarios pour la France de l'an 2000, op. cit.*

(61) Voir les références données plus haut note 17.

(62) Pour élaborer ce scénario on a eu recours particulièrement — outre les textes des projets et programmes des différents partis — aux ouvrages de P. BRACHET, *Entreprises nationalisées et socialisme*, Paris, Cerf, 1978; D. CARRÉ, J.-L. LEMOIGNE, *Auto-organisation de l'entreprise. 50 propositions pour l'autogestion*, Paris, Ed. d'Organisation, 1977; J. GALLUS, B. SOULAGE, *Les Variables d'Austerlitz, le socialisme et la rigueur économique*, Paris, Flammarion, 1979; M. MOUSEL et la commission économique du P.S.U., *L'Utopie réaliste*, Paris, Ch. BOURGOIS, 1978; J. ATTALI, *La nouvelle économie française*, Paris, Flammarion, 1978; G. GOSSELIN, *Changer le progrès*, Paris, Seuil, 1979.

une politique industrielle de restructuration des filières industrielles, de soutien et de protection des secteurs exposés à la concurrence internationale; un rôle plus grand de la planification — dite « démocratique » — au niveau national et régional.

- Sur le plan *social* : une politique active de transferts sociaux et des revenus afin de réduire les inégalités les plus notables; une extension des droits et services sociaux; un développement des équipements collectifs; un accroissement des pouvoirs des travailleurs notamment dans les entreprises nationalisées où seraient tentées des expériences d'autogestion au niveau des ateliers et des services dans le cadre d'une cogestion avec les pouvoirs publics; un rôle accru des syndicats et une institutionnalisation de la négociation sociale; une réduction progressive de la durée du travail vers les 35 heures par semaine; un partage plus qualitatif du travail.
- Sur le plan *institutionnel et politique* : une transformation profonde du rôle de l'Etat permettant l'élaboration, l'application et le contrôle de ces différentes politiques économique, industrielle et sociale; une extension du secteur public et nationalisé; l'introduction de modèles participatifs dans l'administration; une politique d'aménagement du territoire et de décentralisation effective au niveau régional des politiques sectorielles et de moyens budgétaires réels; un fort développement des secteurs coopératifs, associatifs et non-marchands; élaboration d'un droit social à l'expérimentation; une institutionnalisation des nouvelles structures démocratiques au plan local (association et comités de quartier, collectifs divers, etc.).

Ce scénario tente ainsi de traduire en transformations institutionnelles certaines revendications autogestionnaires énoncées dans diverses luttes : aspiration à une participation plus importante des salariés aux décisions qui les concernent; refus de relations hiérarchiques autoritaires et non fondées sur une « juste » reconnaissance des compétences; volonté de maîtrise du développement économique; etc.

Cependant, si des structures « autogestionnelles » sont mises en place et si une part plus importante est attribuée aux initiatives de la « base » pour créer et d'une certaine manière, autogérer des organisations alternatives (coopératives, associations, groupements d'habitat, etc.) l'*autorisation* de ce changement reste le plus souvent une prérogative étatique et gouvernementale. Ainsi, du fait même de l'ampleur des changements institutionnels au niveau de l'Etat et des principales structures de la société, les conduites sociales devront se conformer aux normes plus ou moins explicites que le nouveau pouvoir instituera peu à peu. Au risque, sinon, de voir s'amplifier les dissonances entre l'action gouvernementale et le mouvement des forces populaires et se produire ce qu'on désigne habituellement par le « débordement » ou la création d'un « double pouvoir ».

Ce processus d'autogestionnalisation des structures économiques et des rapports sociaux est donc limité, rythmé et conduit en fonction d'impératifs politiques et institutionnels qui lui sont, pour l'essentiel, *extérieures*. Cette autogestion octroyée par « en-haut » si elle n'est pas négligeable et si elle peut éventuellement par sa dynamique interne élargir son propre champ d'intervention — ne se confond pas nécessairement avec une autogestion conquise par « en-bas ». Il est même fort vraisemblable que ne recouvrant pas les mêmes espaces, ni n'intéressant exactement les mêmes forces sociales, elles seront parfois conduites à s'ignorer, ou à s'opposer (63).

Dans ce cas, ce sont l'ampleur et les orientations du changement ainsi engagé et le degré de mobilisation du mouvement social réel qui pourront déterminer la dynamique sociale engagée de même que le nouvel agencement des pouvoirs et contre-pouvoirs résultant des réformes entreprises, commandera l'émergence de nouveaux enjeux politiques, sociaux et culturels, et donc, l'éventuelle possibilité d'expérimenter une autre manière de travailler et de vivre ensemble, mais cela dans un avenir plus lointain que proche.

Ces deux scénarios conduiront, évidemment, à des sociétés bien différentes, notamment sur les points suivants : la nature et l'extension du rôle de l'autogestion, les forces sociales associées à la mise en œuvre de ces transformations, le degré d'intervention de l'Etat, les statuts de la propriété industrielle et foncière, les changements dans les relations avec les pays du Tiers monde, etc.

Cependant, sur de nombreux autres points, ces deux scénarios présentent des analogies importantes et frappantes, qui peuvent se caractériser par :

- La recherche d'un *consensus social* large, que celui-ci s'établisse sur un accord autour de quelques valeurs sociales dominantes (les principales caractéristiques de l'idéologie libérale, par exemple) ou autour d'une série de réformes jugées comme nécessaires et urgentes pour prévenir un « éclatement » de la société (c'est l'argument avancé généralement par les représentants de la gauche quand ils affirment pouvoir compter sur l'attitude bienveillante des syndicats — du moins dans les premiers mois qui suivront leur accession au pouvoir, et donc être des facteurs de « paix sociale ») ;

- Une conception *linéaire* et *cumulative* ainsi qu'une programmation plus ou moins rationalisée des espaces, du temps et des rythmes du changement social ;

- Une importance primordiale accordée aux bases *économiques* de tout changement et donc une action tournée en priorité vers la

(63) Voir en particulier les critiques formulées par S.-C. KOLM dans son livre sur *La transition socialiste*, la politique économique de gauche, Paris, Cerf, 1977, puis dans *Solutions socialistes*, Paris, Ramsay, 1978.

rationalisation et la restructuration de l'appareil productif et, en particulier, vers la création de grands groupes industriels et commerciaux et le recours assez systématique à des technologies « lourdes ». D'où la perpétuation vraisemblable d'un double marché de l'emploi avec des mécanismes de compensation sociale plus ou moins développés;

- Une priorité de la *forme* instituée sur le *mouvement* instituant;

- Une conception et une application de l'autogestion qui utilise celle-ci principalement comme un *mécanisme d'auto-régulation* micro ou macro-social;

- Le maintien des représentations culturelles centrées sur les valeurs du travail, de la productivité, du progrès, etc., et des principales séparations instituées entre les domaines du travail et du non-travail;

- Des politiques (économiques, industrielles, sociales etc.) définies et appliquées par l'Etat et ses institutions périphériques. Ce *détour par l'Etat* risquant à terme, soit de le maintenir dans ses prérogatives essentielles mais en redéfinissant les moyens d'une action efficace afin qu'il organise lui-même son propre « dessaisissement » (*scénario A*), soit de renforcer — momentanément bien sûr — son emprise sur la société tout en prétendant assurer à terme son « dépérissement » (*scénario B*). Cette dernière caractéristique relative au rôle de l'Etat est déterminante pour saisir les significations réelles et les limites pratiques de l'autogestion dans chacun de ces deux scénarios.

Il est d'ailleurs tout à fait remarquable de constater le parallélisme de vue sur ce problème entre d'une part des partisans de la « réforme accélérée » comme C. Stoffaes qui — prônent un consensus politique autour de « l'entreprise socialisée » et de « l'impératif industriel » accompagné d'un recours à des formes de démocratie industrielle de type cogestionnaire — souligne, malgré tout, la nécessité d'un « Etat fort » (64) et certaines analyses de leaders du P.S., qui passent pour les principaux inspirateurs et rédacteurs des projets de ce parti.

Qu'écrivit en effet J.-P. Chevènement sur ce problème ? Tout simplement que si le C.E.R.E.S. a introduit l'autogestion dans le programme socialiste et s'est « toujours fait le champion des idées de décentralisation, il n'en mesure pas moins concrètement l'avantage que donnerait au socialisme la maîtrise de l'appareil étatique le plus perfectionné d'Europe » (65). On pourrait également citer le

(64) Ch. STOFFAES, *La Grande menace industrielle*, op. cit. Ch. DEBBASCH précise de son côté que « les nouvelles libertés se présentent comme des exigences d'intervention étatique », *L'Etat-civilisé*, op. cit., p. 21.

(65) J.-P. CHEVÈNEMENT, postface au recueil de textes *Le C.E.R.E.S. par lui-même*, Paris, Ch. Bougois, 1978, p. 261.

livre de M. Charzat (66), autre responsable du P.S., qui annonce que l'enjeu du Projet socialiste est la « restructuration autogestionnaire de l'Etat national ».

Sans prétendre le moins du monde traduire ces convergences en termes de complicités, comme il a été plus haut reproché à d'autres auteurs de le faire trop facilement, il reste que dans l'un comme dans l'autre cas, la question de l'Etat est abordée et traitée d'une manière qui rappelle un peu ce qu'un penseur trotskyste, voilà quelques années, proposait très sérieusement comme programme « révolutionnaire » : construire un « Etat en voie de dépérissement » (67) !

Au terme de ces scénarios, l'autogestion risque donc de demeurer malgré l'utilisation idéologique élargie qui pourrait en être faite, une réalité presque introuvable dans un cas (*scénario A*) et une réalité souvent très formelle et fortement institutionnalisée dans l'autre (*scénario B*).

C'est pourquoi il est difficile de partager l'opinion (68), suivant laquelle ces réformes — et plus particulièrement celles contenues dans le *scénario B* — tout en n'étant pas d'emblée « autogestionnaires », peuvent tout de même produire les conditions institutionnelles et politiques de l'autogestion et donc permettre l'amorce d'une dynamique autogestionnaire secondaire et ultérieure. En réalité il est fort vraisemblable que dans ce cas de figure, on assistera plutôt au développement de *simulacres* d'autogestion ayant pour fonction première d'assurer l'entretien d'une idéologie nouvellement dominante, en même temps que de permettre une institutionnalisation plus ou moins développée de formes sociales prétendument « autogestionnaires », mais surtout adaptées aux nouvelles exigences du système industriel de production et conformes à certaines attentes et revendications sociales.

Or, dans ces conditions, il est hautement probable qu'un pouvoir qui se serait ainsi arrogé le droit de délivrer les autorisations à pratiquer l'autogestion dans des temps et des espaces qu'il aura lui-même déterminé, sera en réalité peu enclin à laisser se développer une dynamique sociale qu'il ne serait pas assuré de pouvoir contrôler. Il apparaît donc bien que pour ces partisans de l'autogestion, comme l'écrit R. Lourau, « le problème de la gestion collective et du socialisme en général est rarement posé en termes de processus, mais plutôt en termes d'actions ponctuelles, programma-

(66) M. CHARZAT, *Le syndrome de la gauche*, Paris, Grasset, 1979.

(67) J.-M. VINCENT, postface au livre de L. COLLETTI, *Politique et philosophie*, Paris, Galilée, 1975, p. 114.

(68) Opinion partagée par une bonne partie des courants autogestionnaires qui existent par exemple au sein de la revue *Faire* et autour de M. Rocard ainsi qu'au P.S.U. Sans se faire beaucoup d'illusions sur les potentialités autogestionnaires d'un programme type « Programme commun » même revu et corrigé, auquel ils reprochent notamment un étatisme trop marqué, ces courants font tout de même l'hypothèse que son application pourrait enclencher une dynamique différente.

tiques, soumises à un cadre et à des limites qui ont vite fait de constituer les apories délicieusement rabâchées de l'autogestion » (69).

C. — L'AUTOGESTION ELARGIE ET CONTINUELLE

Le processus d'autogestionnalisation continue mis en œuvre dans ce scénario peut difficilement être programmé dans le temps à partir d'une impulsion initiale (un changement politique électoral, par exemple). Il s'inscrit plutôt dans un mouvement *continu* d'amplification et de dissémination des pratiques autogestionnaires déjà existantes. Il s'appuie sur une multiplication des contre-institutions expérimentales dans tous les domaines de la société. Il est donc *élargi* en ce qu'il se réfère moins à une division et à une hiérarchie planifiées des espaces des autogestions pratiquées qu'à leur extension dans diverses directions. Aussi l'accomplissement de l'un ou l'autre des scénarios précédents ne constitue ni obligatoirement un obstacle, ni automatiquement un atout pour son propre déroulement. Suivant ses multiples aspects, ce scénario peut prolonger, recouper, dépasser ou contredire chacun des changements inclus dans les scénarios A et B.

En effet, ce scénario est, en quelque sorte, *déjà là*, au travail dans la société actuelle :

- A travers la multiplicité de *ruses* instituant qui permettent aux différents individus et groupes de réduire l'impact des institutions et des normes qui pèsent sur eux tout en pratiquant une sorte d'autogestion *invisible* et *clandestine*;
- A travers également toutes les tentatives, pour esquisser d'autres relations et conduites sociales ou redonner vigueur et efficacité aux structures coopératives, associatives ou communautaires utilisées comme lieux privilégiés d'apprentissage d'un fonctionnement réellement collectif, égalitaire et démocratique (70), on peut alors reprendre l'expression d'*utopies pratiquées* proposée par H. Desroche (71).

Les implications stratégiques et politiques de ce scénario ne s'organisent donc pas autour d'une « prise du pouvoir » fétichisée,

(69) R. LOURAU, *L'Etat-inconscient*, op. cit., p. 188.

(70) Dans son livre sur *La France de l'an 2000*, op. cit., A.-C. DECOUFLÉ souligne les promesses et les limites de ces « socialismes micro-sociaux », « projets communautaires et, comme tels, à la fois anti-institutionnels et pluridimensionnels », expression d'un refus certes « condamné à l'ambiguïté », mais aussi indicateur d'une future mutation possible de nos sociétés, dans la mesure où ces grands refus actuels (mouvements « féministes » et « régionalistes ») « loin de reléguer au magasin des accessoires les luttes de classes, en constituent comme des relances » pp. 228-229.

(71) Voir son livre sur *Le projet coopératif*, Paris, Ed. Ouvrières, 1976, et son article « De l'utopie comme champ d'alternatives », *Autogestions*, n° 1, 1980, pp. 9-22.

qui annoncerait le moment 0 à partir duquel ces expériences et ces nouveaux comportements seraient jugés « progressistes » avant, très vraisemblablement, d'être taxés derechef d'irréalisme et d'innoprotunité.

Par sa logique même, ce scénario rend nécessaires certaines des réformes contenues dans le scénario B (décentralisation, élargissement des droits sociaux, transformations de la division du travail, etc.). Mais en leur conférant un sens et une dynamique différents. En assurant pratiquement et en tous lieux la *déprise* du pouvoir d'Etat et de tous les pouvoirs hiérarchiques inscrits dans l'organisation taylorienne du travail, ce scénario engage une recomposition structurelle et institutionnelle de la société. L'émergence d'unités *autonomes* et *autogérées* dans la production, la vie quotidienne ou bien l'espace local s'accompagnera alors de l'instauration concomitante de *réseaux de coordination autogérée et planifiée* de ces unités au niveau *le plus décentralisé* possible. Cette structuration en réseaux s'opposera à celle en pyramide qui institue inéluctablement un « haut » et un « bas », un centre et une périphérie. L'autogestion en effet, ne concerne pas seulement le mode de *régulation interne* des unités sociales de base, mais doit, pour prendre toute sa signification, concerner tout autant le mode de *coordination externe* de toutes ces activités. D'où l'importance des recherches et des expériences actuellement entreprises pour dissocier l'exercice de la coordination et celui de la centralisation. On peut d'ailleurs prévoir que dans cette direction, certains progrès attendus du développement des technologies de communication électronique (micro ordinateurs, télématique, etc.) pourront, sous certaines conditions, favoriser la mise au point de processus d'information et de décision allant dans le sens du développement de pratiques autogestionnaires décentralisées et coordonnées horizontalement entre elles à *partir* des unités sociales de base.

La mise en œuvre de ce scénario s'insère donc dans le prolongement et l'approfondissement des principales caractéristiques des autogestions déjà pratiquées dans différents domaines (santé, travail, habitat, école, etc.) combinées avec l'application — concertée et contrôlée socialement — des « modèles » autogestionnaires élaborés depuis de nombreuses années. Ce scénario implique en conséquence la spatialisation de ce processus d'autogestionnalisation dans divers champs : structures économiques, mécanismes d'autorégulation globale et sectorielle, relations internationales, Etat, institutions sociales, aménagement du territoire, recherches scientifiques et technologiques, relations sociales et rapports de pouvoir, espace et habitat, représentations sociales et valeurs culturelles etc.

Plus précisément, ce scénario pourrait/devrait signifier (72) :

(72) Ce scénario a été établi à partir des recherches prospectives déjà mentionnées plus haut, voir note 54, de certains des éléments contenus dans

— Sur le plan *économique* :

La définition d'une croissance différenciée et autonome, ce qui ne signifie pas un repli sur le territoire national dont la seule garantie serait nécessairement d'ordre étatique et centraliste, mais une ouverture contrôlée sur les marchés extérieurs qui donne la priorité à l'établissement de nouvelles relations de coopération égalitaire avec le Tiers monde, dans le cadre d'une lutte pour un nouvel ordre économique international.

L'élaboration de nouvelles modalités de calcul économique par l'introduction de paramètres écologiques et de critères de valeur d'usage des produits; une inversion des modèles de consommation (« moins » mais « mieux ») comprenant notamment un élargissement des secteurs non-marchands et la multiplication des pratiques de réciprocité, la mise au point de systèmes et de circuits de distribution régionalisés des produits manufacturés et agricoles qui soient contrôlés par les consommateurs; l'élaboration de nouveaux modes d'expression de la demande.

La détermination de filières industrielles et commerciales qui assurent à la fois l'équilibre des développements régionaux et le renforcement de certains secteurs tournés vers l'exportation : systèmes de communication relationnelle, équipements collectifs, ingénierie, industrie de l'habitat, techniques pour les énergies « douces », et toutes technologies « autogérables » etc.

L'abandon progressif des principaux programmes énergétiques et économiques bâtis autour de l'énergie nucléaire; le développement décentralisé des autres sources d'énergie (solaire, éolienne, géothermique, etc.) en vue d'une plus grande autonomie; la stabilisation des niveaux de consommation industrielle et privée avec tout ce qui peut en résulter sur les modes de vie : action en faveur des transports collectifs, limitation du rôle de l'automobile individuelle, lutte contre les gaspillages, promotion des industries faibles consommatrices d'énergie, etc.

Une restructuration fédérative des entreprises afin de permettre un véritable fonctionnement collectif des unités productives de base qui les composent; la création d'un large secteur d'économie sociale (diverses formes de coopératives et associations) qui ne conduise pas à institutionnaliser une répartition duale de l'économie avec d'un côté des entreprises capitalistes hiérarchisées et performantes, et de l'autre des entreprises dites « différentes », prétendument autogérées et en réalité dépendantes du premier secteur.

plusieurs des ouvrages précédemment mentionnés et, enfin des comptes rendus d'expériences autogestionnaires publiés dans des revues comme *Autogestion et social*, (devenue *Autogestions* en 1980), *Autrement*, *C.F.D.T. aujourd'hui*, *Critique socialiste*, *Esprit*, *Faire*, *Pour*.

Une transformation des mécanismes de financement de la création d'entreprises et d'emploi, qui assure notamment la dissociation de l'usage du capital et de sa propriété (grâce, en particulier, au développement des formules de crédit-bail).

La mise en œuvre d'une planification indicative — débouchant sur l'établissement de « contrats » entre unités territoriales et productives — fortement décentralisée et régionalisée tant dans son élaboration que dans son exercice, le marché conservant un rôle régulateur dans certains secteurs de consommation bien circonscrits où le pouvoir des consommateurs dispose de moyens importants.

— Sur le plan *technologique* :

Une orientation de la recherche pour le développement de technologies « autogérables » qui assurent une nouvelle répartition non-hiérarchique des fonctions et la requalification des tâches.

Le développement des réseaux électroniques de communication et d'information décentralisés permettant la détermination « en connaissance de cause » des unités de bases autogérées.

L'extension des techniques d'auto-construction évolutives et flexibles dans l'habitat facilitant la création collective de nouvelles structures architecturales et urbaines et permettant l'établissement de rapports différents entre architectes, constructeurs et usagers.

— Sur le plan *social et culturel* :

Une répartition égalitaire des revenus et une réduction importante des salaires accompagnée d'une modification profonde du régime du salariat, en vue de la suppression de l'échange marchand de la force de travail.

Une transformation des conditions de travail : fort abaissement de la durée du travail; définition de nouveaux agencements des temps et des rythmes de travail et de non-travail; partage social des tâches déqualifiées qui ne peuvent être éliminées rapidement; mise en place de structures autonomes de travail dans l'industrie et suppression progressive des formes tayloriennes de production; promotion de nouvelles qualifications professionnelles fondées sur la polyvalence; etc.

La définition d'une politique de l'emploi centrée prioritairement sur la requalification des emplois socialement utiles, la mobilité qualitative des tâches, le contrôle régional du marché de l'emploi, etc.

Le développement des pratiques autogestionnaires dans l'éducation et la formation à tous les stades et tous les moments de l'apprentissage culturel et professionnel; l'extension des formules d'alternance; la définition d'un nouveau statut social des savoirs pratiques et théoriques;

L'instauration de nouvelles structures de représentation des travailleurs (création de conseils d'ateliers et de services); la modification des systèmes de délégation et de contrôle des instances élues tant dans les entreprises que dans les communes; la redéfinition des fonctions d'animation et d'encadrement, toutes soumises à l'élection par les collectifs de travail.

Une intervention accrue et une participation effective des usagers et des consommateurs dans toutes les organisations productrices de biens ou de services qui les concernent.

La création et la multiplication d'espaces de sociabilité spontanée et auto-organisée.

La création de nouveaux systèmes de protection sociale, notamment dans le domaine de la santé, qui soient décentralisés au niveau des municipalités et des quartiers et cogérés de façon tripartite par les usagers, les élus locaux et le personnel des institutions créées.

— Sur le plan *institutionnel* et *politique* :

La diversification des régimes de propriété (privée, collective, régionale, publique...) et l'élaboration d'un nouveau droit social.

Une forte décentralisation politique, administrative, économique, fiscale et culturelle, sur la base des régions autonomes coordonnées horizontalement.

Un éclatement des structures étatiques et administratives avec la création de cellules périphériques; la multiplication des centres de décisions autonomes; la mise en place d'instances décentralisées et de procédures contractuelles de coordination; la transformation du régime des statuts dans la fonction publique en vue de réduire les puissants « effets pervers » générateurs d'une bureaucratie inamovible et paralysante; la suppression des grands « corps » d'Etat et de toutes les institutions élitaires qui assurent la reproduction sociale de la techno-bureaucratie; l'application des « modèles » et procédures autogestionnaires dans les services publics; la création d'agences spécialisées et régionalisées pour le développement planifié et le contrôle des politiques concernant l'environnement, les conditions de travail, les réseaux informationnels, etc.

Un essor des cultures dites « minoritaires » et des « particularismes » locaux; une extension des droits d'initiative des citoyens à tous les niveaux : communal, régional, national.

La reconnaissance du débat libre, collectif et permanent comme condition essentielle de la production d'un nouvel imaginaire social et de représentations culturelles et politiques adaptées à l'éthique d'un projet autogestionnaire; la confrontation ouverte et pluraliste des différents projets; l'acceptation des conflits comme mo-

ments analyseurs de la dynamique sociale et comme phases de lutte contre l'institutionnalisation des formes et pratiques sociales.

Cet énoncé des principales caractéristiques de ce scénario peut, à certains moments, donner l'impression d'être surtout un catalogue (de toute façon incomplet) des idées et pratiques « à la mode » depuis qu'on parle abondamment d'autogestion et d'expérimentation sociale. On ne saurait pour autant s'arrêter à une critique de ce type car ce qui est recherché ici, rappelons-le, c'est moins la mise au point d'une série de mesures qu'il faudrait appliquer pour produire l'autogestion (comme dans les scénarios *A* et *B*) que la mise en évidence d'une *nouvelle logique* de transformation sociale, dont tous les constituants ne peuvent ni ne doivent être répertoriés, ... la quantité n'engendrant pas nécessairement la qualité. Cependant si ce troisième scénario apparaît plus développé et riche que les deux premiers c'est, d'une part, parce qu'il implique effectivement une multiplicité de transformations à tous les niveaux de la société bien plus importantes que dans les scénarios précédents et que, d'autre part, la logique de développement et la dynamique sociale qu'il suppose devraient permettre à chacune de ces mesures de faire surgir toutes ses virtualités autogestionnaires, lesquelles risquent en de nombreux cas, d'être imprévisibles.

De plus toutes ces transformations énumérées précédemment — et d'autres qu'on pourrait ajouter — ne suffiront sans doute pas à engendrer une société intégralement autogérée, au cours, par exemple, des vingt prochaines années. Il est fort vraisemblable que de nombreux secteurs et plus particulièrement ceux qui ont des rapports étroits avec les appareils étatiques, seront encore marqués par cette dépendance structurelle et institutionnelle. Il est également prévisible que les attitudes et comportements résultant des emprises étatiques sur la société, demeureront plus ou moins soumis aux modèles et pratiques hiérarchiques et centralistes et tendront toujours à renaître à travers l'institutionnalisation des formes autogestionnelles. Enfin, on peut légitimement s'interroger sur les possibilités de transformer certaines infrastructures économiques, dans la mesure où les évolutions technologiques nécessaires s'avèreraient techniquement (voire socialement) impraticables même, sur une longue période.

Toutefois, il faut le souligner à nouveau, l'intérêt principal d'un tel scénario réside moins dans les formes sociales et institutionnelles ainsi créées que dans la *dynamique* dans laquelle s'inscrit cette reconstitution sociétale. Pour cette raison, il convient de bien souligner que ce scénario ne pourra se réaliser de façon positive qu'à la seule condition que le processus continu d'autogestionnalisation soit lui-même à tous moments et à tous niveaux, *socialisé* et *autogéré*. Ce qui suppose un très *haut niveau d'historicité*, ou pour employer une expression plus sartrienne, une société « en fusion », en auto-institution permanente, dans laquelle l'apprentissage nécessaire des fonctionnements collectifs sera à la fois la cause et l'effet d'importants

changements culturels dans les conduites et les représentations sociales, en même temps que de *conflits* risquant, à tout moment, de briser la dynamique du mouvement.

En ce sens, toute action visant à favoriser l'émergence d'une véritable *autogestion en mouvement* qui s'inscrirait dans l'épure tracée par ce scénario, devrait prioritairement prendre appui sur tous les collectifs qui, dès maintenant, inventent et préparent concrètement des autogestions praticables. Quant aux organisations sociales instituées comme les partis ou, dans une moindre mesure, les syndicats, qui se déclarent « autogestionnaires », elles ne pourront valablement constituer une des composantes d'un mouvement autogestionnaire nécessairement protéiforme, que si elles s'avèrent capables d'intégrer dans la pratique d'aujourd'hui ce qu'elles proposent à la société pour demain. Hors de cette exigence, on voit mal en effet comment ces institutions — encore massivement hiérarchisées et bureaucratisées pour ce qui concerne le mouvement politique et syndical français — pourraient promouvoir un projet et une stratégie dans lesquels elles ne sont impliquées que d'une manière théorique et idéologique, et ne peuvent donc dans l'ensemble, se prévaloir aujourd'hui d'un *apprentissage* pratique de l'autogestion.

Il est indubitable qu'un tel scénario se heurtera — et se heurte déjà dans la mesure où on a montré qu'il est déjà en germe dans la société présente — à de nombreux obstacles, structurels et sociaux et à de multiples résistances culturelles et politiques. Au demeurant, sa principale force consiste en ce qu'il ne conduit pas à convoquer le social pour finalement lui imposer ce que « changer la société » ou « changer de société » veut dire. Au contraire, il part de ce que le « social » crée et produit lui-même, à travers des autogestions pratiquées, pour en faciliter la propagation pluridimensionnelle et instituante. Cependant, il est évident qu'en l'absence d'une telle dynamique, ces autogestions pratiquées resteront fragmentaires et marginales. En ce cas, l'idée d'autogestion gardera vraisemblablement toute sa force utopique et critique mais il est douteux qu'elle puisse être convertie en une transformation radicale et concrète de la société.

*
**

Au terme de ce petit détour prospectif, l'enthousiasme et l'optimisme ont peu à peu fait place au découragement et au doute. Le bruit des mots est toujours aussi assourdissant et de quelque côté qu'on se tourne on retrouve l'envers de ce qu'il est tout juste suffisant d'espérer pour ne pas lâcher prise... Chaque jour qui se lève, ou presque, semble donner raison à Cioran : « L'homme *secrète* du désastre ». L'espérance et l'utopie autogestionnaires apparaissent ainsi bien frêles par rapport à l'inquiétude, à l'angoisse même, que soulève le cours actuel du monde. L'*ouverture* sur le *possible* ressemble

plus au chas minuscule d'une aiguille qu'à une voie royale pavée, — comme l'enfer, des meilleures intentions et des plus cruelles déceptions.

« On n'a rien sans rien » dit le proverbe, ou « on ne fait pas d'omelettes sans casser les œufs » ajoute la rumeur tragique de l'Histoire. Soit. Que faudra-t-il alors soustraire de la prophétie autogestionnaire pour la rectifier aux dimensions de la banalité et de la médiocrité quotidiennes ? Beaucoup diront certains puisqu'il faut bien en rabattre. Beaucoup trop penseront d'autres, peu enclins à laisser un réalisme sans imagination entamer un imaginaire sans réalité. Décidément, il faut s'y résoudre : l'autogestion et l'institution ne feront jamais bon ménage...